COLLÈGE

FICHES PÉDAGOGIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

LES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION

S'ENGAGER, RÉSISTER POUR LA LIBERTÉ

MAIRIE DE PARIS

la ligue de l'enseignement
Fédération de Paris

ORDRE DE LA LIBÉRATION
HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES

académie Paris
RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
LA VILLE DE PARIS

COLLÈGE

FICHES PÉDAGOGIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

LES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION

S'ENGAGER, RÉSISTER POUR LA LIBERTÉ

Fiche enseignant-e N°1
LA CRÉATION DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION PAR LE GÉNÉRAL DE GAULLE (1940) 2

Fiche enseignant-e N°2
L'ORDRE DE LA LIBÉRATION AUJOURD'HUI : ENTRE HISTOIRE ET MÉMOIRE 8

Fiche enseignant-e N°3
FORMES ET LIEUX DE LA RÉSISTANCE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE 14

Fiche enseignant-e N°4
LE DILEMME DE L'ENGAGEMENT 21

Fiche enseignant-e N°5
LES FEMMES DANS L'ORDRE DE LA LIBÉRATION 26

Fiche enseignant-e N°6
UNE UNITÉ MILITAIRE DÉCORÉE : LE SOUS-MARIN RUBIS 33

Fiche enseignant-e N°7
DEUX COMMUNES DÉCORÉES : PARIS ET VASSIEUX-EN-VERCORS 36

Fiche enseignant-e N°8
LES FORMES DE L'ENGAGEMENT : DE LA RÉSISTANCE À AUJOURD'HUI 43

Ces fiches ont été rédigées par Jean-Charles Buttier,
enseignant de collège et chargé de cours à l'Université de Genève

LA CRÉATION DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION PAR LE GÉNÉRAL DE GAULLE (1940)

Activité en lien avec l'Histoire

► RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

• Domaine : Histoire

« L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) ».
« La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance ».
(l'action de la Résistance contre l'occupant nazi et le régime de Vichy).

• Compétences mobilisées

Analyser et comprendre un document.
Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués.
S'informer dans le monde du numérique.

► ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

Le choc de l'effondrement de juin 1940 est un traumatisme tel que cet événement dessine une ligne de partage entre deux visions de la suite de la guerre. Une opposition se fait jour entre celles et ceux qui voient cet effondrement comme une défaite de la France et celles et ceux qui ne conçoivent la Bataille de France qu'en une défaite dans le contexte d'une guerre globale et mondiale.
Pour les premiers groupes de résistance, notamment les gaullistes, la signature d'un armistice le 22 juin 1940 est une humiliation renforcée par l'occupation. En contrepoint, ce traumatisme et ce refus alimentent un sentiment d'espoir et d'espérance (voir le témoignage du Compagnon Daniel Cordier sur le document web : http://webdoc.france24.com/derniers-compagnons-liberation-resistance/).

La création de l'ordre de la Libération s'inscrit dans cette volonté de conserver l'espoir.
En effet, le 16 novembre 1940, de Gaulle signe à Brazzaville (dans l'empire français libre et non à Londres), une ordonnance créant l'ordre de la Libération. L'objectif de cet Ordre est de : « *récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seraient signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son Empire.* » Cette récompense peut concerner des personnes, des communautés civiles mais aussi des unités militaires, toutes se distinguant par un courage exceptionnel dans la libération de la France.
Selon Guillaume Piketty, cette création est concomitante avec la naissance des premières institutions politiques de la France libre : « *En instituant l'ordre de la Libération le jour où il signa la Déclaration organique démontrant l'illégalité du gouvernement de Vichy, Charles de Gaulle souligna l'importance qu'il accordait à la nouvelle décoration et affirma ses " prérogatives régaliennes "* ». « Économie morale de la reconnaissance. L'ordre de la Libération au péril de la sortie de Seconde Guerre mondiale », (*Histoire@Politique*, n°3, novembre-décembre 2007 [en ligne] : https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2007-3-page-5.htm.).

Il s'agit pour le général de Gaulle de créer ex nihilo une « économie de la reconnaissance » au sommet de laquelle se trouve la croix de l'ordre de la Libération.

Les caractéristiques d'attribution de la croix de la Libération sont : la jeunesse, la masculinité, la prééminence des Français-e-s décoré-e-s, la précocité de l'engagement, l'appartenance aux FFL, le courage, l'abnégation et, enfin, le sacrifice avec 25% de croix décernées à titre posthume.
1 038 personnes sont décorées de l'ordre de la Libération.

De Gaulle s'est engagé pour la reconnaissance de l'Ordre qu'il place dès l'été 1941 au deuxième rang des décorations françaises derrière la Légion d'honneur, décision confirmée le 7 janvier 1944. La Médaille de la Résistance (environ 65 000 récipiendaires) se situe au 9e rang. La dimension « gaullienne » de l'Ordre fut renforcée par le fait que son créateur n'en aura été que le seul grand maître et que celui-ci disposa seul de la décision de décerner la Croix. Le Musée de l'ordre de la Libération consacre d'ailleurs une salle au fondateur de l'Ordre en exposant ses décorations, sa dernière tenue militaire et des manuscrits dont celui de l'affiche de l'Appel à tous les français.

► OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

Cette séance vise à comprendre le rôle de Charles de Gaulle dans la création et la promotion de l'ordre de la Libération.

► MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

ÉTAPES - DURÉE	MODALITÉS - MATÉRIEL	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
ACTIVITÉ 1 30 minutes	**TRAVAIL INDIVIDUEL** Salle munie d'un vidéoprojecteur • Matériel : cahier de brouillon	**Analyser le témoignage d'un Compagnon engagé dans les FFL pour en déduire l'influence de l'Appel du 18 juin 1940 sur son engagement.** a) **Document n°1 :** transcription de la lettre de Georges Delrieu à ses parents en date du 30 juin 1940 (archives familiales). b) **Document n°2 :** l'appel du 22 juin 1940 prononcé par le général de Gaulle à la BBC (extraits). c) **Document n°3 : La fiche biographique du Compagnon Georges Delrieu :** http://www.ordredelaliberation.fr/fr/les-compagnons/266/georges-delrieu ***Activités des élèves :*** - En prenant l'exemple de Georges Delrieu, qu'en déduisez-vous sur l'état d'esprit des Français-e-s qui refusent l'armistice après la défaite de France ? - Relever des éléments de la lettre à ses parents prouvant qu'il a été sensible à l'appel à la résistance du général de Gaulle. Pour cela, croisez les deux textes pour retrouver des éléments communs. - Delrieu est tué au combat le 5 juin 1944 et est fait Compagnon de la Libération par un décret du 20 novembre 1944. Qu'est-ce qui, dans son parcours, a pu motiver cette reconnaissance par le général de Gaulle ?

ACTIVITÉ 2 **30 minutes**	**TRAVAIL INDIVIDUEL** Salle munie d'un vidéoprojecteur • Matériel : cahier de brouillon	**L'importance des Compagnons dans l'entourage du général de Gaulle au travers de l'exemple du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon (1964).** **a) Document à visionner sur Internet : photographie de la cérémonie du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon (1964) :** http://www.gettyimages.co.uk/detail/news-photo/general-de-gaulle-surrounded-with-piesse-messmer-georges-news-photo/478474920#general-de-gaulle-surrounded-with-piesse-messmer-georges-pompidou-and-picture-id478474920 **b) Vidéo du discours de Malraux qui porte la croix de la Libération (INA) :** https://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu01277/le-transfert-des-cendres-de-jean-moulin-au-pantheon.html **c) Document n°4 : la fiche biographique du Compagnon Georges Delrieu : l'analyse d'un historien sur cette cérémonie honorant un Compagnon (Laurent Douzou).** ***Activités des élèves :*** - Décrivez la photographie (plans, personnages, etc.). - En vous servant de votre description, expliquez pourquoi l'historien Laurent Douzou a employé l'expression d'« entre-soi » pour parler de cette cérémonie ? Pourquoi Georges Pompidou est-il qualifié « d'intrus » ? - En vous aidant de la fiche « Jean Moulin » sur le site du Musée de l'ordre de la Libération (http://www.ordredelaliberation.fr/fr/les-compagnons/691/jean-moulin) montrez que le transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon était une façon de célébrer un Compagnon correspondant aux principales caractéristiques de l'Ordre. Vous pouvez dresser un tableau pour répondre. **Liens vers le livret pédagogique :** Pages 4-5 : encadré « Le savais-tu ? » sur l'Appel du 18 juin 1940. Pages 16-17 : sur l'engagement des Compagnons et leurs différents profils. Pages 18-19 : encadré « Le savais-tu ? » sur la croix de la Libération.

DOCUMENT 1

Transcription de la lettre de Georges Delrieu à ses parents en date du 30 juin 1940

(archives familiales) Liverpool le 30/06/40

Bien chers biou Ma et biou Pa,

Je suppose que vous avez reçu mon mot hâtif de Bayonne écrit seulement 2 ou 3 heures avant mon embarquement pour l'Angleterre, aussi vous n'allez pas trouver étonnant cette adresse d'ici. Je vous ai déjà dit comment je suis parti de Fontenay, 12h seulement avant l'arrivée des Fridolins. Et savoir ce qu'ils ont pu faire de mes copains qui ont trop attendu pour partir ! À Saint-Jean-de-Luz j'ai pu avec quelques camarades me faire passer pour Polonais et partir ainsi avec eux. Après une semaine dans les cales – ça devient une habitude décidemment… et le confort alors !! – nous sommes arrivés ce matin sans une seule mauvaise rencontre et en père peinard… Bien fatigués toutefois !
En débarquant on nous a de suite amenés – les Français seulement – dans un camp très bien où sont déjà d'autres Français en villégiature là depuis la fameuse affaire de Belgique. Comme l'armistice est signé, ils doivent rejoindre la France demain via le Maroc et Dieu sait l'envie que j'ai et le plaisir que j'aurai à me joindre à eux. Et je l'aurais bien fait si l'Afrique du Nord s'était jointe aux Anglais pour battre les Allemands, mais malheureusement je crois que le général Noguès sera forcé lui aussi de rendre les armes… et pourtant ! Comme vous avez pu le voir la France est réduite de plus de moitié et ceux qui restent sont entièrement à la merci des Boches et forcés de travailler contre la France même. De plus, savoir ce que Hitler va faire de la jeunesse française. Dans peu de temps ce sera la famine dans le pays si cela continue car même le commerce est interdit. Je viens à l'instant encore de lire les clauses de l'armistice et même les colonies, si elles ne sont pas encore accaparées, sont isolées de la métropole. Et l'Allemagne qui ne peut pas les prendre maintenant – elle a trop de territoire à garder – se réserve bien, après s'être débarrassée des Anglais – minute... si toutefois elle le peut !! Elle se réserve bien le droit de les empocher avec l'Italie.

Vous voyez donc la situation tragique dans laquelle se trouve la France après avoir accepté cet armistice qu'elle aurait dû rejeter. Si vous saviez toutes les trahisons qu'il y a eu de partout même dans le haut commandement, c'est inimaginable !! Il est vraiment dommage que tous les Français ne sachent pas la vérité et surtout ne se rendent pas compte maintenant de ce qu'il peut arriver plus tard ! Je vois tous les soldats sont contents ou presque de cet armistice mais plus tard ils verront leur erreur et réagiront, je l'espère. La France pourra alors sortir de son apathie grâce à la misère et à la souffrance auxquelles elle n'avait pas cru.

Quant à moi je suis maintenant ici et avec les Français qui ne jettent pas le manche après la cognée et qui n'acceptent pas un tel sort pour la France, nous allons former un corps français et nous battre avec les Anglais qui seuls peuvent désormais nous sauver. Et croyez-moi, que le temps sera peut-être long mais la victoire viendra. Heureusement encore que des chefs comme le général de Gaulle restent encore. L'honneur n'est pas tout à fait oublié. Je vais faire mettre ma lettre au Maroc pour qu'elle vous parvienne sûrement car d'ici je ne sais pas et je ne voudrais pas non plus qu'il vous arrive quoi que ce soit à cause de moi. Je ne crois pas non plus pouvoir vous donner d'adresse. Mais soyez tranquilles à mon sujet. Tout ira bien. Ce que je voudrais avoir ce sont de vos nouvelles et de celles du tout p'tit dont je n'ai rien depuis 2 mois. Je vous quitte maintenant en vous priant d'embrasser la famille et pour vous je réserve mes plus gros et tendres poutous.

DOCUMENT 2

L'appel du 22 juin 1940 prononcé par le général de Gaulle à la BBC (extraits)

Le Gouvernement français, après avoir demandé l'armistice, connaît maintenant les conditions dictées par l'ennemi. Il résulte de ces conditions que les forces françaises de terre, de mer et de l'air seraient entièrement démobilisées, que nos armes seraient livrées, que le territoire français serait occupé et que le Gouvernement français tomberait sous la dépendance de l'Allemagne et de l'Italie. On peut donc dire que cet armistice serait, non seulement une capitulation, mais encore un asservissement. […]
Oui, nous avons subi une grande défaite. Un système militaire mauvais, les fautes commises dans la conduite des opérations, l'esprit d'abandon du Gouvernement pendant ces derniers combats nous ont fait perdre la bataille de France. Mais il nous reste un vaste Empire, une flotte intacte, beaucoup d'or. Il nous reste des alliés, dont les ressources sont immenses et qui dominent les mers. Il nous reste les gigantesques possibilités de l'industrie américaine. Les mêmes conditions de la guerre qui nous ont fait battre par 5 000 avions et 6 000 chars peuvent donner, demain, la victoire par 20 000 chars et 20 000 avions. Je dis l'intérêt supérieur de la Patrie ! Car cette guerre n'est pas une guerre franco-allemande qu'une bataille puisse décider. Cette guerre est une guerre mondiale. […]

L'honneur, le bon sens, l'intérêt de la Patrie, commandent à tous les Français libres de continuer le combat, là où ils seront et comme ils pourront. Il est, par conséquent, nécessaire de grouper partout où cela se peut une force française aussi grande que possible. Tout ce qui peut être réuni, en fait d'éléments militaires français et de capacités françaises de production d'armement, doit être organisé partout où il y en a.
Moi, général de Gaulle, j'entreprends ici, en Angleterre, cette tâche nationale. J'invite tous les militaires français des armées de terre, de mer et de l'air, j'invite les ingénieurs et les ouvriers français spécialistes de l'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui pourraient y parvenir, à se réunir à moi. J'invite les chefs et les soldats, les marins, les aviateurs des forces françaises de terre, de mer, de l'air, où qu'ils se trouvent actuellement, à se mettre en rapport avec moi. J'invite tous les Français qui veulent rester libres à m'écouter et à me suivre. Vive la France libre dans l'honneur et dans l'indépendance ! »

DOCUMENT 3

Extraits de la fiche biographique du Compagnon Georges Delrieu

« Georges Delrieu est né le 3 janvier 1919 à Puylaroque dans le Tarn-et-Garonne.
Dans les années vingt, ses parents s'installent comme propriétaires terriens au Maroc où il devient joueur de football de haut niveau. Il est successivement champion du Maroc en 1936 puis champion d'Afrique du Nord en 1937 avec son club, l'Olympique marocain.
En mai 1939, ayant signé un engagement professionnel avec le Racing Club de France, il démissionne de son poste de commis auxiliaire à la trésorerie générale de Rabat. Mobilisé en novembre 1939 au dépôt des 7e et 8e Régiments de Tirailleurs marocains, il suit, de février à avril 1940, un cours d'élève aspirant à Cherchell en Algérie puis fait un stage de perfectionnement à Fontenay-le-Comte.
Au moment de la débâcle, désireux de combattre, il parvient à quitter la France le 21 juin 1940 depuis Saint-Jean-de-Luz, sur le Batory, bâtiment polonais, à destination de l'Angleterre. »

Lien vers sa fiche : http://www.ordredelaliberation.fr/fr/les-compagnons/266/georges-delrieu

DOCUMENT 4

Laurent Douzou,
« Les mémoires emboîtées de la Résistance »,
in *Enseigner la résistance*, CANOPÉ, 2016, p. 125.

« C'est que commémorer la clandestinité était chose difficile. Les commémorations les plus fortes sont celles qui se font dans un entre-soi.

Malgré les apparences, tel fut le cas du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon le 19 décembre 1964 une panthéonisation exceptionnellement réussie en dépit de données de départ qui pouvaient faire craindre le pire : un orateur au creux d'une dépression profonde, l'exercice d'un genre – l'oraison funèbre – tombé en désuétude, un fossé grandissant entre le pouvoir et la jeunesse, le « désert revêche du Panthéon », qui scelle souvent l'oubli définitif des cendres qui y sont accueillies.

Cette cérémonie est toujours présentée comme l'exercice du résistancialisme dans sa version la plus officielle à l'acmé de la France gaullienne. […] Cette dimension d'instrumentalisation n'exclut pas une grille de lecture complémentaire, celle d'un entre-soi donné à voir au plus grand nombre sur place et devant la télévision.

Il y a, en somme, un envers du décor. C'est vrai de l'organisation mise en place : de Gaulle, grand maître de l'ordre de la Libération, salue à son arrivée le catafalque avec à ses côtés les ministres Pierre Messmer, Jean Sainteny, André Malraux ; la croix de Libération épinglée sur leur manteau.
Le seul intrus de ce jeu de famille est Georges Pompidou, présent ès qualité de Premier ministre. »

L'ORDRE DE LA LIBÉRATION AUJOURD'HUI : ENTRE HISTOIRE ET MÉMOIRE

Activité en lien avec l'EMC et l'Histoire

► RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

• Domaine : Enseignement Moral et Civique

L'ordre de la Libération aujourd'hui : entre histoire et mémoire.
Agir individuellement et collectivement.

• Domaine : Histoire

L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945).
Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués.
S'informer dans le monde du numérique.

► ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

L'appartenance à cet Ordre, fondé dès 1940, est matérialisée par le port de la croix de la Libération, un écu de bronze rectangulaire portant un glaive orné d'une croix de Lorraine.
La devise en latin inscrite au revers dont la traduction est « En servant la Patrie, il a remporté la Victoire », exprime la volonté de Charles de Gaulle de créer un nouvel Ordre de chevalerie pour se démarquer de la Légion d'honneur que le maréchal Pétain continue de délivrer après la disparition du régime républicain.
Le ruban de cet Ordre, de couleur noire et verte, symbolise l'état de la France après l'armistice du 22 juin 1940, entre deuil et espoir.

Au total, ce sont 1 038 hommes et femmes qui ont obtenu le statut de Compagnon auxquel-le-s s'ajoutent dix-huit unités militaires et cinq communes françaises.
Bien qu'ayant décidé de cesser l'attribution de cette reconnaissance en 1946, le général de Gaulle l'attribua en 1958 à Winston Churchill et en 1960 à George VI.
Après le décès de Victor Desmet, le 29 janvier 2018, il ne restait plus que neuf Compagnons encore en vie, dont le grand âge soulève la question de la pérennité de cet Ordre dans les années à venir.

Une institution a tout particulièrement été chargée de perpétuer la mémoire des Compagnons : le Musée de l'ordre de la Libération. En 1967, Charles de Gaulle choisit d'installer l'Ordre aux Invalides et, désirant perpétuer la mémoire des Compagnons, y fonde un musée qui est inauguré en 1970. Celui-ci a été rénové entre 2012 et 2015 et est doté d'un site Internet proposant notamment une biographie des Compagnons.

OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

Le faible nombre de décorés de l'ordre de la Libération encore vivants (neuf) et leur grand âge pose la question de la perpétuation de la mémoire de cet Ordre.

Dans ces conditions, cette séance vise à s'interroger sur la façon dont se perpétue cette mémoire.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

ÉTAPES - DURÉE	MODALITÉS - MATÉRIEL	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
ACTIVITÉ 1 20 minutes	**TRAVAIL INDIVIDUEL ET MISE EN COMMUN** Matériel : cahier de brouillon	**Les conséquences mémorielles du faible nombre de Compagnons survivants.** **Analyse d'un article de presse annonçant le décès d'un Compagnon de la Libération, Fred Moore, en septembre 2017** (document n°1) Source : « *Compagnons de la Libération, la valeur de l'exemple* » publié dans *La Croix* (5 novembre 2017) [en ligne]. https://www.la-croix.com/France/Compagnons-Liberation-valeur-lexemple-2017-11-05-1200889562 ***Activités des élèves :*** - Définir ce qu'est l'ordre de la Libération. - Relever les enjeux mémoriels de la disparition des Compagnons pour l'ordre de la Libération. - Trouver des propositions pour faire vivre cet Ordre (rappel des différentes sortes de commémoration, faire une proposition d'action, de support, etc.) ?
ACTIVITÉ 2 20 minutes	**TRAVAIL DE GROUPE ET MISE EN COMMUN DES BIOGRAPHIES** (2 pour chacun des 5 groupes de 5 élèves) Salle informatique • Matériel : cahier de brouillon	**Faire une recherche sur les survivants de l'Ordre.** **Liste des Compagnons de l'ordre de la Libération sur le site du Musée de l'ordre, et en particulier les survivants** (document n°2) http://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/1038-compagnons **Le document web sur les derniers Compagnons de la Libération à consulter à l'adresse suivante :** http://webdoc.france24.com/derniers-compagnons-liberation-resistance/ ***Activités des élèves :*** - Faire une recherche sur les 9 compagnons survivants et dresser un tableau de ce groupe (âge, fonctions, raisons de la décoration, etc.). - Qu'en déduire sur la constitution de l'Ordre ? - Choisir un Compagnon en particulier en justifiant pourquoi sa biographie a suscité votre intérêt.

ACTIVITÉ 3 20 minutes	**TRAVAIL EN GROUPE CLASSE SOUS LA FORME D'UN ÉCHANGE ENTRE LES ÉLÈVES ET L'ENSEIGNANT-E** Matériel : cahier de brouillon	**Étudier le rôle particulier de Paris dans la transmission de la mémoire de l'ordre de la Libération.** a) **Extrait du pacte d'amitié entre les communes décorées de l'Ordre du 3 décembre 1981** (document n°3). b) **Décret n° 2012-1253 du 14 novembre 2012 relatif au Conseil national des communes « Compagnon de la Libération », paru au *JORF* le 15 novembre 2012** (document n°4). ***Activités des élèves :*** - Relevez des éléments de conformité entre le décret du 14 novembre 2012 et le pacte d'amitié en 1981 aussi bien dans leurs objectifs que dans leurs moyens pour les atteindre. - Expliquez pourquoi l'on peut dire que la commune de Paris a une place particulière dans le dispositif mémoriel chargé d'entretenir la mémoire de l'ordre de la Libération. - Sachant que la Mairie de Paris est à l'origine de ce kit pédagogique, pensez-vous que la production d'un tel matériel pédagogique est conforme aux missions attribuées aux communes Compagnon ? Justifiez à l'aide de citations. **Liens vers le livret pédagogique :** pages 14 – 15

DOCUMENT 1

Compagnons de la Libération, la valeur de l'exemple
(extrait)

Après la mort de Fred Moore au mois de septembre, il ne restait plus que dix Compagnons de la Libération encore vivants. L'Ordre, créé par le général de Gaulle pour récompenser l'esprit de résistance, s'organise pour continuer à transmettre la mémoire de ces hommes et cultiver la valeur de l'engagement. (…)

Beaucoup étaient comme Fred Moore, de très jeunes gens, lorsque l'impensable est arrivé : la capitulation des armées françaises et la soumission à l'occupant allemand. Tous ont en commun d'avoir choisi la désobéissance en poursuivant le combat.

Une armée de l'ombre

Guy Charmot était médecin militaire de carrière quand il a rejoint la France libre au Cameroun dès juillet 1940 ; Yves de Daruvar, né en Turquie et descendant d'une famille hongroise émigrée en France, a 19 ans lorsqu'il embarque le 21 juin 1940 à Saint-Jean-de-Luz pour rejoindre Londres ; Victor Desmet, engagé volontaire en 1939 comme simple soldat, rejoint les troupes britanniques en Palestine le 26 juin 1940, par refus de l'armistice ; Constant Engels, fils d'ingénieur né en Belgique, est réfugié avec sa famille à Dunkerque lorsqu'il décide de passer en Angleterre et de poursuivre le combat dans les Forces françaises libres ; Hubert Germain préparait le concours de l'école navale lorsqu'il décida, malgré la réprobation d'un général ami de son père, de s'embarquer pour Londres ; Jacques Hébert abandonne ses études de médecine pour faire le même choix ; Claude Raoul-Duval, élève à l'École de l'air, rejoint les forces aériennes libres en Angleterre avant d'être intégré dans le groupe de chasseurs « Alsace » ; Pierre Simonet, élève en math sup à Bordeaux, révolté par le discours de Pétain, embarque sur le dernier cargo qui rapatrie les résidents britanniques ; Edgard Tupët-Thomé est arrêté par les Allemands alors qu'il prend part à l'évacuation de Dunkerque et s'évade pour rejoindre un réseau de résistance…
Autant de Compagnons, autant de profils différents et de raisons d'avoir dit non. Les « têtes d'affiche », membres du premier cercle du général de Gaulle ou résistants célèbres – Leclerc, de Lattre de Tassigny, Kœnig, Jean Moulin ou Pierre Brossolette –, ont longtemps occulté cette armée de l'ombre. [...]

« Au fond, l'Ordre est peu connu du grand public, et les Compagnons ont toujours été très modestes », reconnaît le général Christian Baptiste, délégué national du Conseil des communes Compagnon de la Libération. « Nous n'avons jamais eu l'impression d'être des héros », expliquait encore récemment l'un d'entre eux, Claude Lepeu, en 2014 dans un livre de témoignages. Enrôlés pour la plupart dans les Forces françaises libres, les Compagnons formaient une armée régulière qui s'est battue pour l'essentiel en dehors des frontières et n'a pas subi l'occupation. « Ce qui explique une forme de déséquilibre mémoriel en faveur des résistants de l'intérieur », explique Vladimir Trouplin, conservateur du Musée de l'ordre de la Libération et auteur d'un monumental dictionnaire des Compagnons de la Libération. » [...]

C'est la singularité de leur engagement que de Gaulle a voulu récompenser en créant cet Ordre qui a la particularité d'être très restreint – créé en 1940, il est forclos en janvier 1946 – et de n'avoir ni grade, ni hiérarchie. Près des trois quarts des Compagnons ont rejoint la France libre ou la Résistance avant la fin de l'année 1940. « Il s'agissait dès sa création de lui garder un caractère exceptionnel en distinguant une sorte d'élite, une "chevalerie moderne", mais c'est aussi et surtout à l'époque pour de Gaulle un outil politique destiné à asseoir sa légitimité de chef de la France libre. Créer un ordre est une prérogative de chef d'État », explique Vladimir Trouplin. Ordre combattant, il récompense en premier lieu les personnes qui se sont distinguées lors des campagnes militaires menées aux côtés des alliés et fait donc la part belle aux membres de la France libre qui représentent les trois quarts des Compagnons. Soucieux par la suite d'unifier la Résistance, de Gaulle fera Compagnons 250 résistants de l'intérieur et créera en 1943 une médaille de la Résistance. [...]

Dans la crypte, une place vide attend la dépouille du dernier Compagnon. Son inhumation donnera lieu à une grande cérémonie à laquelle se prépare déjà l'Élysée. Mais l'Ordre n'a pas attendu la disparition du dernier Compagnon pour organiser la transmission de cette mémoire. « De plus en plus âgés, les Compagnons ont voulu passer la main. Ils souhaitaient que l'Ordre leur survive et soit utile aux citoyens », explique le général Christian Baptiste. (...)

Céline Rouden

Source : « Compagnons de la Libération, la valeur de l'exemple » publié dans *La Croix* (5 novembre 2017) [en ligne].
https://www.la-croix.com/France/Compagnons-Liberation-valeur-lexemple-2017-11-05-1200889562 :

DOCUMENT 2

Liste des Compagnons survivants
(au 30 janvier 2018)

Nombre de compagnons dans la liste : 9

Nom	Date décret
Guy Charmot	20/11/1944
Daniel Cordier	20/11/1944
Yves de Daruvar	17/11/1945
Constant Engels	09/09/1942
Hubert Germain	20/11/1944
Jacques Hébert	16/10/1945
Claude Raoul-Duval	16/10/1945
Pierre Simonet	27/12/1945
Edgard Tupët-Thomé	17/11/1945

Source : http://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/1038-compagnons

DOCUMENT 3

Extrait du pacte d'amitié entre les communes décorées de l'Ordre
(3 décembre 1981)

« Alors que le monde s'enfonçait dans une tragédie profonde, nos cinq communes ont fait le choix de la Résistance. […] Comme le disait André Malraux, il appartient aux Compagnons de " représenter tous ceux qui, le cas échéant, n'avaient pas été moins courageux qu'eux " ».

Aussi les communes Compagnon symbolisent-elles toutes les villes qui ont su opposer à l'occupant une détermination sans faille, de même que les Unités Militaires Compagnon de la Libération représentent toutes celles qui ont participé avec elles à la libération de la France. Nous mesurons cet honneur et en assumons les responsabilités. Il nous appartient d'abord d'écouter les derniers Compagnons qui, pendant tant d'années, ont su faire vivre la mémoire, les traditions et les valeurs de l'ordre de la Libération. […] Pour toutes ces raisons, nos communes font ici le serment solennel de conserver le souvenir et l'héritage de ceux qui se sont battus pour que triomphent les valeurs de la Résistance, qui sont aussi celles de la République. »

Source : Musée de l'ordre de la Libération http://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/les-communes

DOCUMENT 4

Décret n° 2012-1253 du 14 novembre 2012 relatif au Conseil national des communes

« Compagnon de la Libération »,
paru au *JORF* le 15 novembre 2012.

CHAPITRE IER :
DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1
Le Conseil national des communes « Compagnon de la Libération » a son siège à Paris, en l'Hôtel national des Invalides

Article 2
Les délibérations par lesquelles le conseil d'administration du Conseil national des communes « Compagnon de la Libération » fixe les orientations de l'établissement public et arrête ses programmes sont transmises au ministre de la défense, qui en tient informées les unités combattantes titulaires de la croix de la Libération.

CHAPITRE II :
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Article 3
L'Ordre dans lequel la présidence conjointe du conseil d'administration de l'établissement est assurée, dans les conditions prévues à l'article 3 de la loi du 26 mai 1999 susvisée, par l'un des maires des communes titulaires de la croix de la Libération, est le suivant :
a) Nantes ;
b) Grenoble ;
c) Paris ;
d) Vassieux-en-Vercors ;
e) Île de Sein.

CHAPITRE V :
LE MUSÉE DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

Article 10
Le Musée de l'ordre de la Libération est un service de l'établissement public. Il contribue à la connaissance des actions héroïques des Compagnons de la Libération et de l'histoire de l'ordre de la Libération. Il assure la conservation, la présentation au public, l'étude et la mise en valeur des biens culturels dont l'établissement public est le propriétaire ou le dépositaire.

FORMES ET LIEUX DE LA RÉSISTANCE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

Activité en lien avec l'EMC et l'Histoire

▶ RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

• Domaine : Enseignement Moral et Civique

Formes et lieux de la résistance intérieure et extérieure.

• Domaine : Histoire

« L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) ».
« La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance » (l'action de la Résistance militaire et civile contre l'occupant nazi et le régime de Vichy).

▶ ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

Le soutien de Winston Churchill envers le général de Gaulle lui permet de créer la France libre en juillet 1940. Cette entité politique, qui n'est pas reconnue sur le plan international, se dote d'une armée permanente : les Forces françaises libres (FFL). Formés de quelques milliers de volontaires, les FFL sont au nombre de 60 000 combattants en 1943. Plus de 800 Compagnons de la Libération, dont 18 unités combattantes, sont issus des FFL ce qui représente les ¾ des récipiendaires. Le général de Gaulle a modifié cette surreprésentation des FFL à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les 460 nominations (sur 1 038) datant d'après l'armistice obéissent à cette logique : les résistants et résistantes de l'intérieur furent davantage mis-e-s à l'honneur à la fin de la guerre, ce qui a tendu vers un rééquilibrage entre les FFL et les FFI. En comparaison avec les FFL, les formes de la résistance intérieure sont beaucoup plus fluctuantes et diversifiées politiquement, notamment avec l'engagement des communistes après la rupture du pacte germano-soviétique en 1941. L'historien Pierre Laborie a insisté sur le problème de la difficile définition de la Résistance, en particulier intérieure : « *Loin des stratégies planifiées et des organigrammes agencés a posteriori, le mouvement de refus frappe par sa flexibilité, par l'extrême diversité de son expression, et par l'enchevêtrement d'innombrables situations particulières irréductibles à des choix limpides* » (Pierre Laborie « Définir la Résistance : illusoire ? nécessaire ? » in *Enseigner la Résistance*, Canopé, 2016, p 115.).

L'historien insiste sur le risque de surinterpréter les combats de 1944 et sa conséquence, la « *maquisardisation du souvenir qui a militarisé l'événement à l'excès et conduit parfois à confondre résistants et maquisards* » (p. 117). Ce sont au final près de 300 Compagnons qui ont pris part à la résistance intérieure. Celle-ci est étroitement liée au tissu social au sein duquel elle est en étroite interaction. Dans son article de synthèse intitulé « Comment écrire l'histoire de la Résistance » (*Le Débat*, 2013/5, n°177, p. 176), l'historien François Marcot insiste sur les attitudes partagées par les résistant-e-s et sur la nécessité de prendre en compte les parcours des individus pour comprendre la Résistance :
« *Insoumission, adaptation, contrainte, résistance, simultanément ou successivement, tels sont les comportements ordinaires des « résistants » dans la société de leur temps. Le premier risque d'une histoire de la Résistance limitée aux organisations de résistance tient à cela : oublier les hommes résistants derrière la Résistance, autrement dit en faire de purs héros séparés par essence du reste des Français.* »

Pour saisir toute la diversité des formes de la Résistance, qu'elle soit intérieure ou extérieure, il est donc nécessaire d'aborder celle-ci comme un phénomène social, les logiques de solidarité à l'œuvre entre les membres des organisations et la population. Or, la reconnaissance, ou « homologation » de l'Après-Guerre (pour citer Julien Blanc « La Résistance pionnière : un territoire en friches » in *Chercheurs en résistance*, PUR, 2014) entraîne une certaine perception de la Résistance (p. 24). L'ordre de la Libération agit alors comme l'un des moments-clés de cette « homologation » qui contribue à fixer une certaine conception de la Résistance qu'il s'agit alors d'interroger à l'aune des engagements individuels des Compagnons.

► OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

La composition même du groupe des Compagnons de la Libération interroge les formes de la Résistance française et leur intégration dans le tissu social environnant.

L'objectif de cette séance est d'interroger les formes de la Résistance extérieure et intérieure en voyant les liens entre cette dernière et la population.

► MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

ÉTAPES - DURÉE	MODALITÉS - MATÉRIEL	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
ACTIVITÉ 1 20 minutes	**ORAL COLLECTIF** Salle équipée d'un vidéoprojecteur ou salle informatique. • Trace écrite sur le cahier (noter en particulier la réponse à la troisième question).	**Faire ressortir le formes diverses de la Résistance à l'aide de 3 défilés : les étudiant-e-s à Paris le 11 novembre 1940, les FFL à Londres le 14 juillet 1940 et le défilé des maquisards à Oyonnax le 11 novembre 1943.** a) **Le défilé des étudiants et étudiantes à Paris** (document n°1). b) **Le défilé des FFL à Londres** (document n°2). c) **Le défilé des maquisards à Oyonnax** (photographie, document n°3, à croiser avec une vidéo). ***Activités des élèves :*** - Comparer les trois défilés en rappelant les contextes et les lieux. - Quelle a pu être la portée de ces trois défilés ? - Sachant que les maquisards étaient qualifiés de « terroristes » par les autorités de Vichy et l'occupant allemand, expliquez l'importance du défilé de 1943. Pourquoi cet événement a-t-il été immortalisé par un film tourné dans des conditions très difficiles ?

ACTIVITÉ 2 20 minutes	**ORAL COLLECTIF** Salle équipée d'un vidéoprojecteur ou salle informatique. • Trace écrite sur le cahier (noter en particulier la réponse à la troisième question).	**Montrer les relations entre la population civile et les maquisard-e-s en prenant l'exemple du maquis des Glières.** a) **Le site des Glières aujourd'hui et un défilé de maquisards** (photographies, documents n°4 et 5). b) **Ce que les maquis ont changé à la Résistance** (extrait de l'historien François Marcot, document n°6). c) **L'écrasement du maquis des Glières. Analyse du contexte historique à l'aide d'une fiche du « Musée de la Résistance en ligne »** (document n°7) : http://museedelaresistanceenligne.org/media3163-EntraA$ ***Activités des élèves :*** - À l'aide des différents documents, expliquez pourquoi le site des Glières fut choisi pour fonder un maquis ? - Quels sont les liens entre les maquisards et la population locale ? - Qu'est-ce qui explique l'écrasement du maquis des Glières ?
ACTIVITÉ 3 20 minutes	**TRAVAIL COLLECTIF** Salle informatique • Matériel : cahier de brouillon	**L'analyse du monument des Glières.** a) **Le monument des Glières** (dossier pédagogique de l'USEP74) ***Activités des élèves :*** - En vous aidant notamment des pages 16 et suivantes du livret pédagogique de l'USEP74, décrivez le monument. - Que ressentez-vous en voyant ce monument ? Est-ce qu'il vous semble remplir sa mission commémorative ? Argumentez votre réponse. **Liens vers le livret pédagogique :** pages 10-11.

DOCUMENT 1

Le défilé des étudiants à Paris (11 novembre 1940)

Source : Coll. Musée de la Résistance Nationale à Champigny-sur-Marne - Fonds Nicol.
Page Internet consacrée à cette manifestation : http://wwwcheminsdememoire.gouv.fr/fr/le-11-novembre-1940.

DOCUMENT 2

Le défilé des Forces Françaises Libres à Londres (14 juillet 1940)

« Le 14 juillet 1940 ne marque pas seulement la grande douleur de la patrie. C'est aussi le jour d'une promesse que doivent se faire tous les Français par tous les moyens dont chacun dispose, résister à l'ennemi, momentanément triomphant, afin que la France, la vraie France, puisse être présente à la victoire ». Général de Gaulle.

N° 7/ Référence : FFL 5345
Cérémonie du 14 juillet 1940 à Londres ; défilé des hommes de la 14e DBMLE (Demi-brigade de marche de la Légion étrangère) qui sont parmi les premiers ralliés à la France Libre.
14 juillet 1940, photographe inconnu

Source : Fiche pédagogique de l'ECPAD consacrée aux Forces Françaises Libres.
Page Internet consacrée aux FFL sur le site de l'ECAPD : http://archives.ecpad.fr/wp-content/uploads/2010/06/naissance.pdf

DOCUMENT 3

Le défilé des maquisards à Oyonnax

(11 novembre 1943)

Source : © Musée de l'ordre de la Libération.
Voir également le site de l'INA consacré à ce défilé : http://fresques.ina.fr/rhone-alpes/parcours/0011/la-seconde-guerre-mondiale.html
Une page du site « Chemins de la mémoire » du ministère des Armées sur ce défilé : http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/11-novembre-1943

DOCUMENT 4

Le site des Glières

Circuit de découverte historique et Monument national à la Résistance d'Emile Gillioli, Plateau des Glières.
©DEP74/Viviano Mancini.

DOCUMENT 5

Les maquisards des Glières

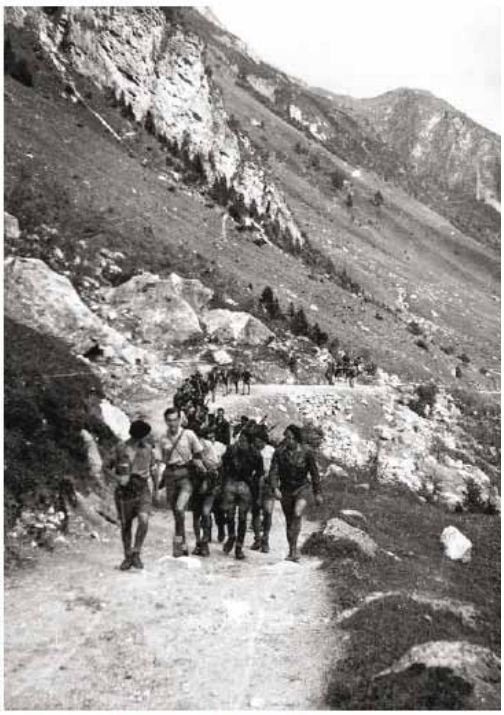

© Musée de l'ordre de la Libération

1ère, 2ème et 3ème compagnies du 1er bataillon de l'Armée secrète (Maquis des Glières)

DOCUMENT 6

Ce que les maquis ont changé à la Résistance (François Marcot)

« Ajoutons enfin que si les maquis sont numériquement peu nombreux, et s'ils ne résultent pas d'une initiative de la Résistance organisée, leur existence n'en change pas moins la conjoncture. Henri Frenay a, sans doute le premier, compris le parti que pouvait en tirer la Résistance organisée. Dans les Directives du CD des MUR du 1er avril 1943, il distingue bien « les hommes qui veulent se cacher mais pas se battre [de] ceux qui sont décidés à la résistance active ». […]

« Pour assurer la pérennité d'un maquis, le nombre de ses membres est moins décisif que la complicité de la population proche qui ne peut ignorer son existence : paysans qui nourrissent, maires ou gendarmes qui renseignent, médecins ou infirmières qui soignent, gens qui ouvrent leur porte en cas de coup dur. Pour le maquis, le boulanger qui fournit régulièrement du pain est plus précieux que vingt maquisards supplémentaires. Eux seront dénombrés comme « résistants » mais le boulanger qui a pris sa part de risque appartient-il à la grisaille indécise ? »

Source : François Marcot, « Comment écrire l'histoire de la Résistance », *Le Débat*, 2013/5, n°177, p. 17

DOCUMENT 7

L'écrasement du maquis des Glières

(Extrait de la fiche du Musée de la Résistance en ligne)

« Le 23 mars 1944, quatre bataillons de la Wehrmacht, appuyés par l'aviation et l'artillerie, prennent position autour du plateau, utilisant le Milice française pour en assurer un bouclage complet. Après plusieurs jours d'attaques aériennes, le 26 mars 1944, l'attaque allemande commence. Les maquisards des Glières résistent jusqu'à la nuit. À 22 heures, jugeant que les maquisards avaient fait la preuve de leur détermination et de leur capacité à se battre avec les armes reçues, le capitaine Maurice Anjot donne l'ordre de décrochage général. Dans la nuit, le froid et la neige, par petits groupes, les hommes, mal équipés et à court de vivres, doivent franchir les barrages ceinturant le plateau pour tenter de rejoindre leur maquis d'origine. Près de soixante pour cent des maquisards y réussissent. Mais avec la répression qui suit, menée par les forces de Vichy et la Gestapo, ce sont, au total, 129 combattants des Glières qui sont tués ou fusillés, ou qui mourront en déportation, ainsi que 20 résistants des vallées qui paient de leur vie le soutien courageux de la population. »

DOCUMENT 8

Le monument des Glières

Lien vers un dossier pédagogique de l'USEP74 sur le monument des Glières étudié selon une approche sensible : http://www.usep74.org/IMG/pdf/monument_Glieres_maquette.pdf

LE DILEMME DE L'ENGAGEMENT

Activité en lien avec l'EMC et l'Histoire

RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

• Domaine : Enseignement Moral et Civique

La culture de l'engagement est abordée ici sous l'angle des engagements individuels.

• Domaine : Histoire

« L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) ».
« La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance ».
(l'action de la Résistance militaire et civile contre l'occupant nazi et le régime de Vichy).

• Compétences mobilisées

Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués.
Participer à un débat argumenté.

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

Une approche de la Résistance par de grandes figures héroïques ne doit pas masquer la diversité des parcours et des engagements des hommes et des femmes qui sont entré-e-s en Résistance, au prix parfois de dilemmes moraux.
Julien Blanc a ainsi montré que l'engagement dans la Résistance est un acte personnel pris en son âme et conscience, lorsqu'il cite par exemple le Compagnon Alban Vistel (Julie Blanc, *« Les débuts de la résistance »*, in Laurent Douzou, Tristan Lecoq (dir.), *Enseigner la Résistance*, Canopé, 2016, p. 27) :
« L'engagement dans la Résistance ne cessa jamais d'être une affaire personnelle ; qu'on fût syndicaliste, homme de parti ou sans lien, cet engagement répondait à un appel venu du plus profond de la libre conscience. »
Voici le lien vers la fiche d'Alban Vistel sur le site du Musée de l'ordre de la Libération :
http://www.ordredelaliberation.fr/fr/les-compagnons/1001/alban-vistel

Dans le même volume, Pierre Laborie essaie de définir la Résistance (Pierre Laborie, « Définir la Résistance : illusoire ? Nécessaire ? » in *Enseigner la Résistance*, Canopé, 2016) en dressant une ébauche de typologie de celle-ci. Il en donne la définition dans la première note de son article (note 1 p. 115) :
« Le mot écrit avec une majuscule renvoie ici à l'idée de Résistance au sens d'un engagement déterminé dans la lutte contre les régimes d'oppression imposés par l'Allemagne nazie. L'emploi de la minuscule traduit une vision élargie à la multiplicité des formes de refus ou de contestation, explicites ou non. Avec, en français, et à la différence d'autres langues, les ambiguïtés venues de l'usage polysémique du seul terme de 'résistance'. »
L'historien pose ensuite la question de la *« zone grise »* que représentent des engagements ponctuels :
« Les passeurs qui font franchir la ligne de démarcation, la frontière suisse, ou les Pyrénées, à des aviateurs alliés, à des prisonniers évadés, à des juifs, à des étrangers ; ou à des volontaires de la France libre, parfois dès l'été 1940, certains contre « espèces sonnantes et trébuchantes », sont-ils des résistants ? » (p. 116)

La notion d'engagement est donc centrale dans la définition de Laborie qui dresse une typologie qui intègre une certaine attitude face à la défaite qui se traduit par l'idée d'engagement et de volontariat, la conscience de résister et l'impératif de transgression (p. 120-121). Cette dernière notion induit un « dépassement de limites », qui acquiert une dimension éthique et qui peut conduire à un dilemme moral.

OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

La diversité des parcours des résistantes et résistants montre que le choix de s'engager ne s'est pas fait dans les mêmes termes pour l'ensemble des Compagnons de l'Ordre. La précocité de l'engagement dans la Résistance des Compagnons ne doit pas masquer des conflits ou dilemmes moraux entre la fidélité aux institutions qui ont failli en 1940 et le choix de s'engager dans une contestation de celle-ci.

L'objectif de cette séance est d'interroger la question de la transgression qui est au cœur même de l'entrée en Résistance puisqu'il implique forcément un refus de la légalité incarnée après l'armistice par le gouvernement du maréchal Pétain.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

ÉTAPES - DURÉE	MODALITÉS - MATÉRIEL	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
ACTIVITÉ 1 15 minutes	**EN GROUPE PUIS MISE EN COMMUN** Salle informatique	**Une diversité de parcours de résistantes et de résistants.** **Visite du site de l'ordre de la Libération sur les Compagnons.** http://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/1038-compagnons ***Activités des élèves :*** En vous appuyant sur la présentation générale des Compagnons, justifiez la validité de la formule suivante : « Il existe une grande diversité au sein de l'Ordre ». Rassemblez des arguments et exemples précis pour les confronter ensuite aux autres groupes.
ACTIVITÉ 2 15 minutes	**EN BINÔME** Salle informatique	**Des exemples de dilemmes moraux** **Documents utilisés :** extraits de fiches biographiques de trois Compagnons. Il est possible d'aller consulter les biographies complètes pour mieux appréhender le parcours de ces trois résistants mais les extraits choisis insistent sur la question du choix de résister. a) **Un soldat de métier d'un pays vaincu : Charles Delestraint** (document n°1). http://www.ordredelaliberation.fr/fr/les-compagnons/260/charles-delestraint b) **Un clerc entré en Résistance : Jules Saliège** (document n°2). http://www.ordredelaliberation.fr/fr/les-compagnons/872/jules-saliege c) **Une entrée tardive en Résistance : André Malraux** (document n°3). http://www.ordredelaliberation.fr/fr/les-compagnons/624/andre-malraux ***Activités des élèves :*** - Pour chacun des résistants, rappeler leur attitude au moment de l'armistice. - Quelles sont les autorités auxquelles ils ont dû désobéir au moment de leur entrée en Résistance ? - Pourquoi peut-on dire qu'ils ont tous d'une certaine façon transgressé leur statut en devenant résistants (dans le cas de Malraux, il faut prendre en compte son activité principale de 1940 à 1944) ?

ACTIVITÉ 3 20 minutes	**EN GROUPE** Classe	**Transposer la question du dilemme moral dans le quotidien des élèves : débattre d'une question sensible.** ***Exemple de sujet de débat :*** - S'engager contre le harcèlement scolaire. Les élèves sont invité-e-s à se poser les questions suivantes : de quoi s'agit-il ? Que feriez-vous si vous assistiez régulièrement à des actes de harcèlement ? Est-ce qu'intervenir dans un cas de harcèlement présente des risques ? Qu'est-ce qui pourrait justifier une telle prise de risque ? ***Activités des élèves :*** Dans le cadre du programme d'EMC et notamment de l'apprentissage de la « culture de l'engagement », l'enseignant-e organise un débat réglé pour favoriser un raisonnement par analogie chez les élèves. La situation est différente entre aujourd'hui et la Seconde Guerre mondiale mais ce détour par l'actualité doit permettre aux élèves de se questionner sur ce qu'est un dilemme moral.

DOCUMENT 1

Un soldat de métier d'un pays vaincu : Charles Delestraint

Charles Delestraint est né le 12 mars 1879 à Biache Saint-Vaast (Pas-de-Calais).
Son père était comptable dans les fonderies. […]
Atteint par la limite d'âge en mars 1939, il est rappelé le 1er septembre et reçoit le commandement des chars de combat de la 7e Armée.
En avril 1940, il est nommé adjoint à l'inspection des chars, puis on lui confie, dans une situation désespérée, le 2 juin 1940, le commandement du Groupement cuirassé qui ne comprend plus que deux divisions.
Malgré la médiocrité de son équipement, il parvient à couvrir le repli de deux armées, sauvant ainsi des centaines d'unités de toutes armes, après avoir réduit la poche d'Abbeville.

Dès l'armistice, il n'accepte pas la défaite, et décide de regrouper les « Anciens des Chars ». **À partir de 1941, il accentue son activité de résistant ce qui lui vaut un rappel à l'ordre de Vichy le 27 février 1942.**

À l'été 1942, sur l'avis d'Henri Frenay, Jean Moulin propose le nom de Delestraint au général de Gaulle pour organiser, d'abord en zone sud, l'Armée secrète (AS) qui doit voir fusionner les groupes paramilitaires des mouvements de Résistance Combat, Libération et Franc-Tireur.
Le 4 août 1942 parvient de Londres à Jean Moulin le message confirmant ce choix : « Charles à Charles, d'accord ».
Le 11 novembre 1942, après avoir rencontré Jean Moulin, il est confirmé dans sa mission par une lettre manuscrite du général de Gaulle. Chef de l'Armée secrète, il prend pour pseudonyme « Vidal ».

Source : http://www.ordredelaliberation.fr/fr/les-compagnons/260/charles-delestraint

DOCUMENT 2

Un clerc entré en Résistance : Jules Saliège

D'origine paysanne, Jules Géraud Saliège est né le 24 février 1870 à Mauriac dans le Cantal. Il fait ses études au Petit Séminaire de Pleaux puis au Grand Séminaire d'Issy-les-Moulineaux. Il est ordonné prêtre en septembre 1895 et devient à son tour professeur au Petit Séminaire de Pleaux. […]

Après la débâcle de juin 1940, Jules Saliège poursuit ses activités ecclésiastiques mais, dès le mois de mars 1941, il prend ses distances avec le gouvernement de Vichy, n'admettant ni ses principes totalitaires, ni sa législation antisémite.
L'institut catholique toulousain accueille alors des intellectuels et des étudiants juifs frappés progressivement d'interdiction de travailler par la législation de Vichy.
Patronnant des œuvres caritatives en faveur des détenus des camps de Noé et Récébédou ouverts début 1941, réservés aux étrangers et notamment aux Israélites, Monseigneur Saliège s'insurge contre le sort réservé aux Juifs dont le départ vers les camps d'extermination allemands commence le 3 août 1942 sous la direction de la Police de Vichy.

Ainsi, il ordonne la lecture publique le 23 août 1942 dans son diocèse d'une lettre pastorale restée célèbre dans laquelle il affirme : *« les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes… Tout n'est pas permis contre eux… Ils font partie du genre humain. Ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier. »* Bien qu'interdite par arrêté préfectoral, la lecture de cette lettre a quand même lieu dans la plupart des paroisses et surtout, sera reprise et diffusée sur les ondes de la BBC à Londres.

À partir de ce moment, Monseigneur Saliège participe pleinement à l'organisation de placement des Juifs, enfants et adultes, menacés par la déportation dans des lieux sûrs aux alentours de Toulouse.

Source : http://www.ordredelaliberation.fr/fr/les-compagnons/872/jules-saliege

DOCUMENT 3

Une entrée tardive en Résistance : André Malraux

Georges André Malraux est né le 3 novembre 1901 à Paris, il passe son enfance à Bondy où sa mère tient une épicerie. […]
Pendant la guerre civile d'Espagne, il organise, en juillet 1936 l'escadrille *España*, comptant moins de vingt avions, qui s'appellera bientôt l'Escadrille *André Malraux* et combattra jusqu'au mois de février 1937.
Cette même année il se rend aux États-Unis pour récolter des fonds pour les hôpitaux espagnols.
De retour en Europe en avril, il consigne ses combats dans son livre *L'Espoir*.
A l'été 1938, il commence en Espagne, à Barcelone puis Tarragone et Montserrat, le tournage de son premier et unique film, adaptation de son roman *L'Espoir*, produit par Édouard Corniglion-Molinier et présenté au public en 1939, avant d'être interdit par la censure, sous le nom de *Sierra de Terruel* (Prix Louis Delluc 1945).

À la déclaration de guerre, André Malraux se trouve à Beaulieu-sur-Dordogne.
Il regagne Paris et s'engage dans les chars de combat à Provins.
Blessé, il est interné dans un camp de réfugiés près de Sens et s'en évade en octobre 1940 pour se réfugier dans le midi.
Là, il travaille à La Lutte avec l'Ange, son dernier roman, qui paraîtra en Suisse en 1943.

En mars 1944 son frère Claude, résistant, est arrêté par la Gestapo, puis, au mois de mai, c'est au tour de son frère Roland, adjoint au Major Harry Peuleve, du SOE, qui l'avait mis en rapport avec les réseaux de Résistance et le groupe Vény du Lot. André Malraux s'engage alors dans le combat. Passé dans la clandestinité, sous le nom de Colonel Berger, il prend rapidement ses fonctions dans la zone R5 qui comprend la Corrèze, le Périgord, la Dordogne et le Lot et a pour mission d'unifier les maquis de cette région par la création d'un État-major Interallié dont le PC est situé à Urval, en Dordogne.

Source : http://www.ordredelaliberation.fr/fr/les-compagnons/624/andre-malraux

LES FEMMES DANS L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

Activité en lien avec l'EMC et l'Histoire

RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

• Domaine : Enseignement Moral et Civique

L'engagement : agir individuellement et collectivement.
L'exercice de la citoyenneté dans une démocratie (conquête progressive, droits et devoirs des citoyens, rôle du vote, évolution des droits des femmes dans l'histoire et dans le monde...).

• Domaine : Histoire

« L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) ».
« La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance ».
(l'action de la Résistance militaire et civile contre l'occupant nazi et le régime de Vichy).

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

Parmi les 1 038 Compagnons de la Libération n'ont été décorées que six femmes, ce qui pose la question de la visibilité de l'action de celles-ci dans la Résistance. En effet, les femmes ont souvent endossé des rôles peu spectaculaires mais essentiels comme par exemple celui d'hébergeuse ou de passeuse. Ainsi, l'aide apportée aux aviateurs alliés abattus en France repose en grande partie sur ces fonctions peu visibles mais essentielles. De plus, la prise de risque est très grande, notamment pour celles qui hébergent des résistants ou bien des aviateurs. Ce ne sont pas ces fonctions subalternes qui sont mises en avant chez les décorées de l'Ordre mais des fonctions de renseignement et de liaison comme le montre cette présentation tirée du site du Musée de l'ordre de la Libération dans la section intitulée « L'Ordre et les femmes »
(http://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/1038-compagnons) :
Berty Albrecht, co-fondatrice du mouvement Combat, morte à la prison de Fresnes en 1943.
Laure Diebold, agent de liaison du réseau Mithridate et secrétaire de Jean Moulin, déportée.
Marie Hackin, chargée de mission avec son mari, disparue en mer en février 1941.
Marcelle Henry, du réseau d'évasion VIC, morte à son retour de déportation.
Simone Michel-Lévy, de la résistance P.T.T., morte en déportation.
Émilienne Moreau-Évrard, héroïne de la guerre 1914-18, agent du réseau Brutus.

Contrairement aux idées reçues, les travaux récents, notamment ceux de Françoise Thébaud (article reproduit en annexe) montrent que la Première Guerre mondiale n'a pas été un bouleversement majeur dans les rapports de genre et n'a pas entraîné d'émancipation des femmes (lieu commun véhiculé par l'image de la « garçonne » des Années folles). Toutefois, comme le montrent les auteur-e-s d'un article consacré à « La féminisation des armées européennes (XIXe-XXIe siècles) » publié dans *L'Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe* (EHNE) (http://ehne.fr/article/genre-et-europe/quand-la-guerre-trouble-le-genre/la-feminisation-des-armees-europeennes), la Seconde Guerre mondiale a provoqué une officialisation de l'entrée des femmes dans l'armée française. Ainsi, le 21 mai 1940 est créé « un premier statut d'auxiliaire féminin des formations militaires ».

Cette évolution a concerné aussi les membres des FFL engagées à Londres :
« Pour répondre à la volonté des femmes ayant rejoint Londres, la France libre crée d'abord le 16 décembre 1940 le Corps des volontaires françaises qui compte 400 auxiliaires le 8 novembre 1942.
Puis le Comité français de la Libération nationale à Alger autorise par le décret du 11 janvier 1944 l'appel

individuel des femmes de 18 à 45 ans, célibataires, veuves ou divorcées, sans enfant.
Seules les volontaires peuvent toutefois servir dans les unités en opérations. […].
En septembre 1945, après l'amalgame (c'est-à-dire l'intégration) de la résistance intérieure à l'armée, l'Arme féminine de l'armée de terre (AFAT) compte environ 14 000 femmes. […]
La Seconde Guerre mondiale permet ainsi l'institution permanente d'un corps militaire féminin en France (l'AFAT devient le service des femmes des forces armées en 1946) […]. »

Marie Hackin, Compagnon de la Libération, était d'ailleurs membre des FFL et a été l'organisatrice du Corps Féminin de la France Libre. Ce cas isolé dans le faible contingent de femmes décorées est suffisamment intéressant pour être souligné (voir son portrait dans le document web : http://webdoc.france24.com/derniers-compagnons-liberation-resistance/).
Le cas de Berty Albrecht est intéressant car il s'agit de la seule Compagnon inhumée au Mont Valérien, ce lieu qui a été voulu par le général de Gaulle pour commémorer l'ensemble des morts pour la France de 1939 à 1945. Ainsi, les Compagnons furent associé-e-s dès l'origine aux commémorations du Mont Valérien qui doit accueillir la dépouille du dernier d'entre eux. La cérémonie du Mont Valérien est le point culminant du calendrier commémoratif pris en charge par le Conseil national des communes « Compagnon de la Libération » (http://www.ordredelaliberation.fr/fr/conseil-national/les-missions/le-18-juin).
Parmi les 16 dépouilles du Mont Valérien se trouve celle d'une autre femme, Renée Lévy (membre du réseau du Musée de l'Homme), qui y est enterrée au titre de son martyre en déportation et qui ne compte d'ailleurs pas parmi les Compagnons de la Libération.

► OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

Compte-tenu du faible nombre de femmes Compagnons, l'objectif de cette séance est de comprendre comment et pourquoi l'engagement de ces six femmes a suscité l'intérêt du général de Gaulle au point de les décorer de l'Ordre.

► MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

ÉTAPES - DURÉE	MODALITÉS - MATÉRIEL	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
ACTIVITÉ 1 20 minutes	**6 GROUPES D'ÉLÈVES** Salle informatique	**Typologie des parcours des femmes Compagnons de la Libération.** http://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/1038-compagnons **Documents utilisés :** Fiche des six femmes « Compagnons ». Présentation de l'exposition « Femmes et Résistance » (2015) (document n°1). ***Activités des élèves :*** Prendre la liste des six femmes Compagnons de la Libération sur le site de l'ordre de la Libération. Chaque groupe dresse ensuite le « portrait » de ces résistantes en rappelant les conditions de leur engagement dans la Résistance, leurs fonctions au sein de la Résistance, les conséquences de leur engagement, etc. Il est possible de se référer à la fiche sur la création de l'Ordre pour reprendre les caractéristiques des Compagnons (engagement précoce, sacrifice, etc.). Essayer de mettre en valeur à chaque fois ce qui a pu motiver leur inscription dans l'ordre de la Libération. À partir de la présentation de l'exposition « Femmes et Résistance », montrez que l'engagement des femmes dans la Résistance n'a pas été reconnu à sa juste valeur.

ACTIVITÉ 2 20 minutes	**TRAVAIL INDIVIDUEL** Matériel : cahier de brouillon • Du matériel de vidéo-projection suffit.	**Un parcours singulier, celui de Berty Albrecht.** **Documents utilisés :** **Extraits de sa fiche biographique sur le site du Musée de l'ordre de la Libération** (document n°2) **et retranscription du récit de son évasion** (extraits) (document 3). http://www.ordredelaliberation.fr/fr/les-compagnons/8/berty-albrecht **La situation des femmes avant la Seconde Guerre mondiale, à partir de l'extrait de l'article de Françoise Thébaud** (document n°4). http://centenaire.org/fr/espace-scientifique/societe/la-guerre-de-14-t-elle-emancipe-les-francaises ***Activités des élèves :*** Prendre la liste des six femmes Compagnons de la Libération sur le site de l'ordre de la Libération. Chaque groupe dresse ensuite le « *portrait* » de ces résistantes en rappelant les conditions de leur engagement dans la Résistance, leurs fonctions au sein de la Résistance, les conséquences de leur engagement, etc. Il est possible de se référer à la fiche sur la création de l'Ordre pour reprendre les caractéristiques des Compagnons (engagement précoce, sacrifice, etc.). Essayer de mettre en valeur à chaque fois ce qui a pu motiver leur inscription dans l'ordre de la Libération. À partir de la présentation de l'exposition « Femmes et Résistance », montrez que l'engagement des femmes dans la Résistance n'a pas été reconnu à sa juste valeur.
ACTIVITÉ 3 20 minutes	**TRAVAIL INDIVIDUEL** Salle informatique • Matériel : cahier de brouillon	**La reconnaissance de la Résistance féminine par l'inhumation au Mont Valérien : le cas de Renée Lévy.** **Documents utilisés :** **La présentation du Mont Valérien comme lieu de mémoire sur le site Internet du lieu.** http://www.mont-valerien.fr/ressources-historiques/le-memorial-de-la-france-combattante/ **Croiser ces informations avec le descriptif des missions de l'ordre de la Libération :** http://www.ordredelaliberation.fr/fr/conseil-national/les-missions/le-18-juin ***Activités des élèves :*** - Quelles sont les fonctions du « Mont Valérien » ? - Quelle est la place de ce lieu dans l'histoire des commémorations associées à la volonté gaullienne de célébrer la mémoire de la Résistance ? - Pour quelles raisons Renée Lévy a-t-elle été désignée pour être inhumée au Mont Valérien ? Comparez sa situation avec celle de Berty Albrecht ? **Liens vers le livret pédagogique :** pages 10-11.

DOCUMENT 1

Présentation de l'exposition « Femmes et Résistance », à l'occasion de la panthéonisation de Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz (2015)

L'exposition Femmes et Résistance est destinée à rendre hommage à ces femmes résistantes, connues ou anonymes, trop longtemps restées dans l'ombre et qui firent tant pour nos libertés. […]
En effet, durant la Seconde Guerre mondiale, les femmes résistent, chacune à leur manière : hébergement de clandestins, organisation de réseaux, impressions de tracts et de journaux clandestins, préparation d'engins explosifs, évasions, collecte et transmission d'informations. Leur engagement civique et militaire, au même titre que les hommes, intervient alors qu'elles n'ont pas encore le droit de vote. **Mais cet engagement n'est pas valorisé.** Les chiffres en témoignent, elles sont les grandes oubliées du conflit : elles auraient représenté 20 % des membres de la Résistance, mais on compte seulement six femmes parmi les 1 038 Compagnons de la Libération et elles représentent à peine 10 % des médaillés de la Résistance. À travers les portraits de quarante-six héroïnes, cette exposition est donc l'occasion de rendre hommage à ces femmes, connues ou anonymes, trop longtemps restées dans l'ombre.
L'exposition « Femmes et Résistance « est composée de vingt panneaux mettant à l'honneur l'action des femmes résistantes, combattantes et engagées, sur des supports visibles et intégrés à l'espace urbain, accessibles au plus grand nombre, sur deux lieux symboliques, la Mairie de Paris et le Panthéon.

Source :http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/femmes-et-resistance-une-exposition-pour-rendre-hommage-a-toutes-les-resistantes/

DOCUMENT 2

Un extrait de la fiche de Berty Albrecht qui relate son évasion

« Arrêtée à son domicile fin avril 1942, elle est internée administrativement et arbitrairement à Vals-les-Bains en mai 1942. Elle exige d'être jugée. Devant le refus des autorités, elle fait une grève de la faim pendant 13 jours avec quelques-uns de ses co-détenus, parmi lesquels Emmanuel Mounier, fondateur de la revue *Esprit*. Elle obtient alors d'être transférée à la prison Saint-Joseph à Lyon et est finalement jugée et condamnée à six mois de prison ferme.

L'invasion par les Allemands de la zone sud, le 11 novembre 1942, risque de compliquer un peu plus encore l'avenir des prisonniers politiques et résistants. **Berty Albrecht décide alors de simuler la folie. Envoyée à l'asile psychiatrique de Bron le 28 novembre, elle est libérée par un commando de « Combat » mené par André Bollier, le 23 décembre 1942, grâce également à l'aide de sa fille Mireille et de son médecin traitant.**
Refusant de passer en Angleterre, elle reprend immédiatement ses activités clandestines et, au début de février 1943, rejoint Henri Frenay à Cluny.
Arrêtée à Mâcon le 28 mai 1943 par la Gestapo au cours d'un faux rendez-vous, elle est torturée et transférée à la prison du Fort Monluc à Lyon puis à Fresnes où elle est incarcérée le 31 mai à 0H15 et placée dans une cellule du quartier des droits communs. Échappant ainsi à la surveillance réservée aux « politiques », elle se donne la mort par pendaison dans la nuit. »

DOCUMENT 3

Le récit de la libération de Berty Albrecht
(extraits)

« Il n'y avait eu ni anicroches ni violences.
Comme prévu, un des hommes était resté en surveillance près de la camionnette, pendant que les deux autres, après avoir franchi le mur d'enceinte, s'avançaient vers le pavillon. Ils en ouvrirent la porte très doucement, la refermèrent de même, sans attirer l'attention des gardiennes, assises dans un renfoncement à l'angle de la cage d'escalier, le dos tourné, un vrai coup de chance !

Engagées dans une conversation très animée, elles n'entendirent rien, d'autant que les pleurs, gémissements et cris des grandes agitées couvraient tout autre bruit.
Clés et plan en main, ils franchirent la porte de l'escalier, montèrent au premier étage, repérèrent la chambre de maman, en ouvrirent la porte et demandèrent à la femme devant eux, qu'ils n'avaient jamais rencontrée :

- Vous êtes Berty Albrecht ?
- Oui, oui ! Vous voilà enfin ! Tout va bien ?
- Jusqu'ici, pas de problèmes, mais venez vite, il ne faut pas traîner.

Ils descendirent tous les trois vers le hall, après avoir refermé à clé la porte de la chambre de maman et celle de l'escalier. Les gardiennes bavardant toujours, ils se dirigèrent calmement vers la sortie, et après avoir passé le portail, et l'avoir soigneusement verrouillé, ils traversèrent rapidement le jardin.
Arrivés devant le mur, maman l'escalada sans trop de difficultés, en bonne alpiniste qu'elle était, à l'aide des cordes et de l'échelle ! La chance qu'il ne passât ni piéton ni véhicule à ce moment-là. » (p. 314).

Source : Extrait de l'ouvrage : Mireille Albrecht, *Vivre au lieu d'exister : la vie exceptionnelle de Berty Albrecht, Compagnon de la Libération*, éditions du Rocher, 2002.

DOCUMENT 4

Françoise Thébaud, « La guerre de 14 a-t-elle émancipé les Françaises ? »

« Publié en 2003, fort de travaux récents en histoire des sexualités et des masculinités, l'ouvrage le plus représentatif de ce courant – *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)* – s'interroge sur la « transformation des identités masculines et féminines dans le courant du XXe siècle » et conclut à un « changement en profondeur » des relations entre les hommes et les femmes par la guerre – rapprochement des rôles et atténuation de la hiérarchie. **Il montre notamment l'évolution, d'un conflit à l'autre, de la place des femmes dans les dispositifs de la nation en armes : longtemps débattue, la loi du 11 juillet 1938 sur « l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre » prévoit un cadre réglementaire de recrutement des civils incluant les femmes et les décrets du printemps 1940 fondent le statut des « auxiliaires féminines des formations militaires »**.

Il observe également ce que deviennent les assignations de genre à l'épreuve du feu, soulignant « une tendance à l'indifférenciation des attributs féminins et masculins », voire des phénomènes d'inversion : puissance des femmes chefs de famille, salariées, infirmières, résistantes ou engagées dans l'armée (pour la Seconde Guerre mondiale) ; faiblesse des hommes traumatisés, invalides, vaincus (en 1940) ou prisonniers. Inédite dans ses formes de combat, la Grande Guerre met effectivement les hommes et leur virilité à l'épreuve, comme le montrent leurs correspondances et carnets intimes : souffrances physiques et morales endurées au front – blessures, peur de la douleur et de la mort, maladies à symptômes « féminins » comme le shell shock ou obusite –, crises identitaires engendrées par l'hiatus entre la guerre idéalisée et la guerre réelle. Mais quels effets après-guerre, si ce n'est d'abord la souffrance des individus et des familles, le poids de la dette morale à l'égard de ceux qui ont donné leur vie et leur jeunesse ?
Là encore, les auteurs introduisent, dans l'analyse de détail, de fortes nuances à leur thèse générale et soulignent *in fine* que si les deux guerres sont des « points nodaux de l'évolution des identités de genre qu'elles ont précipitée », « cette accélération n'augurait pas de changements définitifs ou d'avancées pérennes ». De même, l'histoire étonnante de Paul et Louise, récemment exhumée, montre à la fois la fluidité du genre et des sexualités dans le Paris des années 1920 et le poids de l'ordre social traditionnel : l'épouse meurtrière de l'ancien déserteur travesti en femme jusqu'à la loi d'amnistie de 1925, de surcroît « *garçonne* » et mauvais chef de famille, est acquittée en 1929, présentée comme une mère courage ».

Source : Conclusion de l'ouvrage *Les Femmes au temps de la guerre de 14*, Paris, Payot, 2013, reproduit sur le cite de la Mission du Centenaire : http://centenaire.org/fr/espace-scientifique/societe/la-guerre-de-14-t-elle-emancipe-les-francaises

DOCUMENT 5

Le Mont Valérien

Le mémorial de la France combattante, © Musée de l'ordre de la Libération

Ravivage de la flamme de la Résistance par Fred Moore en présence du président François Hollande, le 18 juin 2016, © Musée de l'ordre de la Libération.

Source : http://www.ordredelaliberation.fr/fr/conseil-national/les-missions/le-18-juin

UNE UNITÉ MILITAIRE DÉCORÉE : LE SOUS-MARIN RUBIS

Activité en lien avec l'EMC et l'Histoire

RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

• Domaine : Histoire

« L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945). »
« La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance. »

• Domaine : Enseignement Moral et Civique

L'engagement : agir individuellement et collectivement.
Connaître les grands principes qui régissent la Défense nationale.

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

Parmi les 1 038 décoré-e-s de l'ordre de la Libération, 750 Compagnons étaient des militaires au moment où ils obtinrent cet insigne.
Le 18 juin 1940 naît la France libre qui se matérialise dans la mise en place des Forces françaises libres (FFL) dont l'existence est officialisée par la charte du 7 août 1940 octroyée par Churchill au général de Gaulle. Le 28 juin 1940, le premier ministre britannique reconnaît le général comme chef des Français libres, la « France libre » se dotant rapidement de forces armées composées d'effectifs modestes. La charte du 7 août officialise cette reconnaissance en dotant financièrement les FFL qui sont placées sous la direction du haut-commandement britannique dont elles dépendent entièrement. Le 16 novembre 1940, le général de Gaulle prend l'Ordonnance n°7 qui créé l'ordre de la Libération. L'article 1 de cet acte fondateur précise que celui-ci peut récompenser des « collectivités militaires et civiles ». De Gaulle, au titre des collectivités militaires, attribue la croix de la Libération à 18 unités des Forces françaises libres. Dans l'armée de terre, les deux grandes unités françaises libres sont la 1ère Division Française libre (1ère DFL) et la célèbre 2e Division blindée (2e DB). Les Forces aériennes françaises libres (FAFL) sont créées le 1er juillet 1940 mais il faut attendre l'été 1941 pour assister à leur véritable mise en place.

Le 1er juillet 1940 sont créées les Forces navales Françaises libres (FNFL) parmi lesquelles le sous-marin Rubis. Celui-ci reçut la croix de la Libération le 14 octobre 1941 alors qu'il fait partie des rares navires ayant rejoint la France libre dès l'armistice. La situation de la marine est singulière puisqu'au moment de l'armistice, le gouvernement de Pétain tente de préserver la flotte d'une réquisition par l'occupant mais celle-ci doit être désarmée (article 8 de l'armistice du 22 juin 1940). Commandant la flotte, l'amiral Darlan rallie Pétain ce qui explique pourquoi la Marine reste majoritairement fidèle à la France de Vichy. De son côté, l'Angleterre ne veut pas qu'Hitler s'empare des navires français. Le sous-marin Surcouf rallie l'Angleterre le 18 juin mais les Anglais s'en emparent le 3 juillet au prix de trois décès lors de l'opération « Catapult » qui consiste à détruire, neutraliser ou bien s'emparer des bâtiments français. Une grande partie de la flotte française est alors concentrée à Mers el-Kébir (port d'Oran), sous le commandement de l'amiral Gensoul qui reçoit ce même 3 juillet un ultimatum de l'amiral Somerville lui demandant de se rallier aux forces britanniques, de rallier un port neutre ou de se saborder. Devant le refus français, l'attaque est lancée aboutissant à la destruction de la quasi-totalité des navires et la mort de 1 300 marins français.

Les FNFL, minoritaires, sont créées par l'amiral Muselier le 3 juillet 1940 avec l'aide de Thierry d'Argenlieu mais Mers el-Kébir et la loyauté envers Darlan expliquent que de Gaulle soit peu soutenu par les marins, les FNFL ne comptant que 8 000 personnes à la fin de l'été 1940. Surpris à Alger par le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord (8 novembre 1942), Darlan finit par se ranger du côté des Alliés. Après l'occupation de la zone sud par les Allemands, conséquence du débarquement en Afrique du Nord, il ne peut empêcher la flotte française basée à Toulon de se saborder le 27 novembre 1942.

Sources : http://www.musee-marine.fr/sites/default/files/la_marine_francaise_pendant_la_seconde_guerre_mondiale_secondaire_site.pdf
http://archives.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/1940-1944-la-seconde-guerre-mondiale/forces-navales-francaises-libres.php

OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

L'objectif de cette séance est de comprendre comment l'héroïsation inhérente à l'ordre de la Libération peut s'appliquer à un collectif, ici un équipage de submersible.

De plus, alors que le navire lui-même est décoré, une partie de son équipage (8) est faite Compagnon de la Libération.

Il s'agit également de voir quelle est la place de l'engagement collectif dans l'attribution de l'ordre de la Libération.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

ÉTAPES - DURÉE	MODALITÉS - MATÉRIEL	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
ACTIVITÉ 1 25 minutes	**8 GROUPES D'ÉLÈVES** Salle informatique	**Les ressorts d'un engagement collectif.** **Documents utilisés :** **Fiche des 8 Compagnons du Rubis à croiser avec la fiche de l'unité militaire :** http://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/les-unites-militaires/le-sous-marin-rubis. Témoignage de Pierre Bourdais en 2003. ***Activités des élèves :*** Chaque groupe choisit l'un des Compagnons qui est lié au sous-marin Rubis. Analyse de la fiche pour répondre à la question suivante : « Qu'est-ce qui a pu motiver son engagement au sein de la marine de la France libre ? » Repérer les personnes qui ont pu avoir un rôle dans la décision collective du groupe. Trouver des marques d'attachement de ces Compagnons à leur navire. Croiser ces témoignages avec celui de Pierre Bourdais, qui n'est pas Compagnon de la Libération, mais qui relate son engagement en juillet 1940 aux côtés de la France libre. Dossier pédagogique du Musée de la Marine : http://www.musee-marine.fr/sites/default/files/la_marine_francaise_pendant_la_seconde_guerre_mondiale_secondaire_site.pdf) Comprendre le contexte particulier de la situation de la marine française entre l'attaque de Mers el-Kébir en 1940 et le sabordage de Toulon en 1942. Constitution d'un schéma hiérarchisé (une arborescence ou un schéma réticulaire) qui met en valeur les personnalités qui ressortent au sein du groupe des sous-mariniers du Rubis et les relations qui les unissent.

ACTIVITÉ 2 **20 minutes**	**TRAVAIL INDIVIDUEL** Salle informatique	**Qu'est-ce qui distingue les campagnes du Rubis et qui permet de comprendre que ce bâtiment a été élevé au rang de Compagnon ?** **Documents utilisés :** **La fiche du sous-marin Rubis** sur le site du Musée de l'ordre de la Libération : http://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/les-unites-militaires/le-sous-marin-rubis **Article « Histoire d'un glorieux combattant :** le sous-marin Rubis des Forces navales Françaises libres, Compagnon de la libération », *Espoir*, n°29, décembre 1979. En ligne sur le site de la Fondation Charles de Gaulle : http://archives.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/1940-1944-la-seconde-guerre-mondiale/forces-navales-francaises-libres/les-batiments/histoire-d-un-glorieux-combattant-le-sous-marin-rubis.php **Une page du site du GRIEM** (une association de plongée consacrée aux épaves) sur ce sous-marin depuis sa création jusqu'à son sabordement : http://www.grieme.org/ancien_site/pages/index2.html **Une page du site de l'Amicale Rubis consacrée à la remise de la croix de la Libération au successeur du Rubis, un sous-marin nucléaire d'attaque (1983) :** http://www.sectionrubis.fr/spip.php?article315 ***Activités des élèves :*** - Présenter le sous-marin Rubis (nature, fonctions, missions). - Qu'est-ce qui distingue les actions du Rubis au sein de la flotte française en général et de la FNFL en particulier ? - Expliquez pourquoi le sous-marin a été sabordé et non démantelé ? Qu'est-ce qui prouve l'attachement des sous-mariniers à leur bâtiment ?

DOCUMENT 1

5. Pierre Bourdais se rallie à la France libre, juillet 1940

Les Français Libres, Fondation de la France Libre, septembre 2003

L'armistice agit comme le fait le chloroforme en salle de chirurgie, lorsque le patient absorbe les premières bouffées... Déjà, ceux qui voulaient dormir, dormaient. Ici, nous ne sommes que quelques uns à vouloir nous arracher à un retour en masse, que nous sentons proches, vers notre patrie « occupée » ! Que reste-il aux Anglais, en dehors de leur détermination ? Ils vont assez brutalement nous prouver leur énergies. Le 3 juillet, à six heures du matin, les Royal Marines font irruption à bord, baïonnette au canon et nous ordonnent d'évacuer nos bâtiments. Nous pensions bien qu'il se passerait quelque chose, depuis le 25 juin, mais une telle brutalité, de la part de nos amis, n'était pas prévue, en tout cas pas à bord de l'*Ambroise-Paré*. Le même scénario se déroule à la même heure, sur tous les bâtiments français se trouvant dans les ports ou dans les rades d'Angleterre. On peut estimer à un dixième de la flotte de combat et à un septième de la flotte marchande française les navires présents dans les ports et rades britanniques en ce début juillet... Il est très difficile pour nous de savoir ce qui se passe : s'il est sûr que Darlan, après de fortes hésitations – ou pour brouiller les cartes - prône maintenant l'exécution des clauses de l'armistice « nos anciens alliés ne doivent pas être écoutés » [26 juin 1940], « trahison sur toute la ligne » lui répond en écho le lieutenant de vaisseau Drogou, qui rallie un port anglais avec son sous-marin le *Narval*... Une telle main-mise sur les bâtiments français ne s'est pas toujours aussi facilement passée, notamment à bord du *Surcouf* qui se trouve toujours en rade à Plymouth, et où le factionnaire a été tué. Nous sommes rassemblés dans un vaste hangar, quelques 3 500 marins français, en provenance du *Paris*, du *Commandant-Duboc*, du *Commandant-Domine*, de plusieurs petits bâtiments tels que l'*Ambroise-Paré*, des chasseurs... Un officier supérieur, le commodore Cruthobry, s'adresse à nous en français et nous lit un papier : « Trois options nous sont offertes, soit continuer la lutte en tant que Français et côte à côte avec les alliés (option de De Gaulle) ; adopter la nationalité anglaise et servir dans la « Royal Navy » ; être rapatrié en France - ou en Afrique du Nord – suivant les possibilités matérielles des Anglais. Le choix à faire est immédiat et ceux qui sont volontaires pour continuer la lutte, malgré l'armistice signé en France, doivent sortir des rangs et se rassembler sur le vaste terre pleine devant le hangar ! En quelques instants, j'en ai décidé quelques uns autour de moi, sans les connaître : là un regard hésitant, ici un geste indécis alors que moi-même, je ne réalise pas très bien pourquoi je les entraîne. C'est pourtant une décision personnelle qu'il s'agit de prendre mais je suis guidé comme par une volonté instinctive de survie !

DEUX COMMUNES DÉCORÉES : PARIS ET VASSIEUX-EN-VERCORS

Activité en lien avec l'Histoire

RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

- **Domaine : Histoire**

« L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) »
« La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance »
(l'action de la Résistance militaire et civile contre l'occupant nazi et le régime de Vichy).

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

Lors de sa création par le général de Gaulle, l'Ordre a été pensé comme pouvant être décerné à des collectivités civiles. Cinq communes ont ainsi été décorées de l'ordre de la Libération : Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors et l'Île de Sein.
Le 3 décembre 1981, fut ratifié un pacte d'amitié destiné à promouvoir des liens particuliers entre ces cinq collectivités. Une « association des cinq communes Compagnon de la Libération » fut aussi créée dans le but d' « assurer la pérennité des traditions de l'ordre de la Libération et conserver la mémoire des Compagnons disparus ; d'organiser le 18 juin et le 9 novembre de chaque année des cérémonies commémoratives de l'appel historique et de la mort du général de Gaulle ; veiller sur le Musée et les archives de l'ordre de la Libération en leur lieu. »
Enfin, la loi du 26 mai 1999 a instauré un « Conseil national des communes Compagnon de la Libération » qui a été mis en place depuis le 16 novembre 2012. Cette instauration fut accompagnée d'un serment insistant sur « le choix de la Résistance » prêté par les cinq communes décorées.

Parmi ce groupe de communes, nous avons choisi d'en comparer deux. La ville de Paris, décorée le 24 mars 1945 pour son soulèvement d'août 1944 et le village de Vassieux-en-Vercors, décoré le 4 août 1945. Il a reçu cette distinction en raison du martyre qu'il a connu suite à l'écrasement du maquis du Vercors : le village fut totalement brûlé et 72 de ses habitant-e-s furent exécuté-e-s.
Il s'agit donc ici de comparer, d'une part, la prise en charge de la mémoire de l'ordre de la Libération par un petit village décoré en raison de sa destruction et, d'autre part, par la capitale du pays, qui incarnerait un héroïsme collectif. Ce sont deux configurations mémorielles de natures différentes qui interrogent la mémoire de la Résistance puisque sa conservation est au cœur des liens qui unissent les cinq communes décorées.

OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

La comparaison de ces deux communes « Compagnon de la Libération » a pour objectif de mettre en valeur deux approches de la prise en charge de la mémoire de la Résistance selon : celle du martyre et celle de l'héroïsme. Ces deux angles d'analyse sont au cœur des dispositifs mémoriels qui entourent le souvenir de la Résistance et plus particulièrement des missions dévolues au « Conseil national des communes Compagnon de la Libération ».

Les différentes activités de cette séquence visent à faire prendre conscience aux élèves des différentes façons de faire vivre la mémoire de la Résistance.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

ÉTAPES - DURÉE	MODALITÉS - MATÉRIEL	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
ACTIVITÉ 1 10 minutes	**TRAVAIL INDIVIDUEL** Matériel : cahier de brouillon	**Quels sont les liens qui unissent les collectivités civiles décorées ?** **Documents utilisés :** **Serment prêté par les 5 communes Compagnon.** ***Activités des élèves :*** - Analyse du texte du serment pour en trouver les engagements collectifs pris par ces collectivités. - Demander aux élèves de proposer une explication de la phrase mise en gras.
ACTIVITÉ 2 20 minutes	**TRAVAIL EN GROUPE** Travail en salle informatique	**Deux communes décorées, deux situations très différentes : Paris et Vassieux-en-Vercors.** **Documents utilisés :** **Fiches des deux communes sur le site du Musée de l'ordre de la Libération.** Site Internet du Mémorial de la Résistance dans le Vercors : http://memorial-vercors.fr/fr_FR/le-memorial-2824/le-site-2890.html **Présentation du Musée de l'ordre de la Libération :** http://www.ordredelaliberation.fr/fr/musee **Photographies de la Libération de Paris et de la destruction de Vassieux-en-Vercors.** Texte du directeur du musée de Vassieux-en-Vercors (en ligne). ***Activités des élèves :*** L'objectif est de montrer que dans le cas de Paris, c'est l'insurrection qui explique que la ville a été décorée (utilisation des deux photographies de la Libération de Paris). Pour Vassieux-en-Vercors, c'est le statut de village martyre qui a primé (photographie des ruines et extraits du texte de M. Fillet). 1) En analysant les « citations » qui accompagnent les décrets faisant de ces deux communes des Compagnons de la Libération, retrouver les motivations de cette reconnaissance. 2) Pourquoi peut-on dire que les photographies proposées sont conformes à ces motivations ? 3) Sous chacune des photographies des deux communes, accoler une citation du décret qui en fit des communes Compagnon en guise de légende.

ACTIVITÉ 3 **30 minutes**	**TRAVAIL EN BINÔME** Salle informatique	**La question de la mémoire des victimes non combattantes.** **Documents utilisés :** **La description historique du martyre de Vassieux-en-Vercors** (site Chemin de mémoire) : La description historique du martyre de Vassieux-en-Vercors (site Chemin de mémoire) : **Un reportage vidéo sur la remise de la croix de l'ordre de la Libération (INA) :** http://museedelaresistanceenligne.org/media8045-Georges-Bidault-remet-la-croix-de-la-LibA ***Activités des élèves :*** - Chercher dans le dictionnaire Larousse en ligne. (http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais) la définition de « martyre / martyr ». Rechercher dans les différents documents en annexes des mots ou expressions appartenant au champ lexical du sacré. - Ensuite, imaginez que vous devez rédiger pour le site Internet de la commune de Vassieux-en-Vercors un petit texte de présentation du fait que la commune soit « Compagnon de la Libération ». Ce texte est destiné en particulier aux élèves venant visiter le mémorial du Vercors. **Liens vers le livret pédagogique :** pages 14-15.

DOCUMENT 1

Le serment prêté en 2012 par les conseils municipaux des 5 villes Compagnon de la Libération

Alors que le monde s'enfonçait dans une tragédie profonde, **nos cinq communes ont fait le choix de la Résistance**. Parce qu'elles ont su porter leur courage jusqu'aux limites du sacrifice, parce que, fidèles à la devise de l'Ordre, elles ont « en servant la patrie », « apporté la victoire », nos cinq communes ont été élevées par le général de Gaulle à la dignité de Communes Compagnon de la Libération.
Comme le disait André Malraux, il appartient aux Compagnons de « représenter tous ceux qui, le cas échéant, n'avaient pas été moins courageux qu'eux ». Aussi les communes Compagnon symbolisent-elles toutes les villes qui ont su opposer à l'occupant une détermination sans faille, de même que les Unités Militaires Compagnon de la Libération représentent toutes celles qui ont participé avec elles à la libération de la France. Nous mesurons cet honneur et en assumons les responsabilités.
Il nous appartient d'abord d'écouter les derniers Compagnons qui, pendant tant d'années, ont su faire vivre la mémoire, les traditions et les valeurs de l'Ordre de la Libération. De ces valeurs éminentes, nos communes sont à présent devenues les garantes. C'est pour la liberté que tant de femmes et d'hommes sont tombés sous les coups de la barbarie. C'est pour l'égalité que, le 15 mars 1944, le Conseil de la Résistance a établi un programme dont il nous revient de défendre l'esprit de justice.
Dans la longue nuit de l'Occupation ou sur tous les champs de bataille, c'est la fraternité qui a sauvé les Compagnons au-delà des partis, des religions, des origines et des divisions. Pour toutes ces raisons, nos communes font ici le serment solennel de conserver le souvenir et l'héritage de ceux qui se sont battus pour que triomphent les valeurs de la Résistance, qui sont aussi celles de la République.
Enfin, les cinq communes ont également décidé de créer une « association des cinq communes Compagnon de la Libération », présidée à tour de rôle par chacun d'entre eux, ayant pour objet d' « assurer la pérennité des traditions de l'Ordre de la Libération et conserver la mémoire des Compagnons disparus ; d'organiser le 18 juin et le 9 novembre de chaque année des cérémonies commémoratives de l'appel historique et de la mort du général de Gaulle ; veiller sur le Musée et les archives de l'Ordre de la Libération en leur lieu ».

Source : http://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/les-communes

DOCUMENT 2

Loi du 26 mai 1999 créant le Conseil National des communes « Compagnon de la Libération » (extraits)

Article 1 En vue de succéder au Conseil de l'Ordre de la Libération, dans les conditions fixées à l'article 10 de la présente loi, il est créé un établissement public national à caractère administratif dénommé Conseil national des communes « Compagnon de la Libération », placé sous la tutelle du garde des sceaux, ministre de la justice.
Article 2 Le Conseil national des communes « Compagnon de la Libération » a pour mission :
- d'assurer la pérennité des traditions de l'Ordre de la Libération et de porter témoignage de cet Ordre devant les générations futures, en liaison avec les unités combattantes titulaires de la Croix de la Libération ;
- de mettre en œuvre toutes les initiatives qu'il juge utiles, dans les domaines pédagogiques, muséographiques, ou culturel, en vue de conserver la mémoire de l'ordre de la Libération, de ses membres et des médaillés de la Résistance française;
- de veiller sur le musée de l'Ordre de la Libération et de le maintenir, ainsi que les archives de l'Ordre, en leurs lieux dans l'Hôtel national des Invalides ;
- d'organiser, en liaison avec les autorités officielles, les cérémonies commémoratives de l'appel du 18 juin et de la mort du général de Gaulle ;
- de participer à l'aide morale et matérielle aux Compagnons de la Libération, aux médaillés de la résistance française et à leurs veuves et enfants.
Article 3 Le conseil d'administration du Conseil national des communes « Compagnon de la Libération » est composé :
- des maires en exercice des cinq communes titulaires de la Croix de la Libération : Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors, Ile de Sein ;
Article 10 La présente loi entre en vigueur lorsque le Conseil de l'Ordre de la Libération ne peut plus réunir quinze membres, personnes physiques. Le chancelier de l'Ordre de la Libération en informe le Président de la République.

Source : http://www.ordredelaliberation.fr/fr/ordre-de-la-liberation/textes-officiels/loi-99-418-du-26-mai-1999-creant-le-conseil-national-des-communes-_compagnon-de-la-liberation_

DOCUMENT 3

Le village de Vassieux-en-Vercors

DOCUMENT 4

Libération de Paris : défense devant la Préfecture par les agents, © Musée de l'ordre de la Libération.

DOCUMENT 5

Extraits d'un texte de Pierre Louis Fillet, Directeur Musée de la Résistance de Vassieux en Vercors en ligne :

INTRODUCTION

La Croix de la Libération, décernée à Vassieux-en-Vercors en 1945 révèle le destin glorieux et tragique de ce village durant le Seconde Guerre mondiale. Cette histoire singulière prend sens dans le contexte plus large de l'histoire du maquis du Vercors dans laquelle Vassieux occupe une place à part. Vassieux lui confère une notoriété immense tout en devenant un symbole. Le présent article propose donc une double lecture, avec des allers-retours entre l'histoire générale du maquis, pour la compréhension d'ensemble et des regards précis sur le village de Vassieux pour en saisir la singularité.

[…]

CONCLUSION

Le village de Vassieux, qui a reçu les principaux parachutages du maquis et abrité un terrain d'atterrissage, a surtout été frappé par la violence de la répression des Allemands et de leurs supplétifs : Milice en avril, bombardements et planeurs en juillet.

La consigne avait été de frapper vite et fort, sans épargner les civils, car l'état-major allemand croyait que Vassieux abritait le commandement suprême de la Résistance. La disproportion entre le rôle réel de Vassieux et la violence des assauts est saisissante.

Mi-août 1944, le village n'est plus qu'un vaste champ de ruines ; pour éviter toute contamination de maladies des membres de la Croix-Rouge de Die regroupent les corps des victimes et les enterrent provisoirement.

Va ensuite s'enclencher le double processus de la rapide reconstruction matérielle du village et des progressives et multiformes constructions mémorielles.

Source : http://www.vassieuxenvercors.fr/572/

LES FORMES DE L'ENGAGEMENT : DE LA RÉSISTANCE À AUJOURD'HUI

Activité en lien avec l'EMC

RÉFÉRENCE AUX PROGRAMMES DE 2015

- **Domaine : Enseignement Moral et Civique**

La culture de l'engagement.
Raisonner et argumenter (participer à un débat réglé).

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES POUR L'ENSEIGNANT-E

D'après le Centre national de ressources textuelles et lexicales (Cnrtl), l'engagement au sens figuré peut désigner à la fois une « participation active » à la vie de la cité, « l'invitation à poursuivre une action » ou bien encore « la mise en train d'une action » (http://www.cnrtl.fr/definition/engagement). Alors que cette notion est largement employée dans le discours politique parce qu'elle est intrinsèquement liée à l'objectif civique dévolu à l'école, sa définition n'est pas spécifiquement adaptée au contexte scolaire. La polysémie du terme « engagement » brouille son usage pourtant largement répandu dans les prescriptions officielles. Les programmes d'Enseignement moral et civique (EMC) de juin 2015 distinguent quatre dimensions à la « culture morale et civique », dont celle de l'engagement. Sous cet item, les programmes stipulent que :
« L'École doit permettre aux élèves de devenir acteurs de leurs choix, et de participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres. L'esprit de coopération doit être encouragé, la responsabilité vis-à-vis d'autrui mise à l'épreuve des faits. »

Voici pourquoi l'engagement forme l'une des quatre entrées de ces programmes, la « culture de l'engagement » étant déclinée de l'école primaire au lycée. L'école est alors mobilisée face à ce qu'il convient de qualifier de « déficit d'engagement » de la jeunesse, les espoirs se reportant notamment sur l'éducation à la citoyenneté.
La question de l'engagement est ainsi au cœur de l'enseignement de l'histoire de la Résistance comme en témoigne le thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation pour l'année scolaire 2017-2018 : « S'engager pour libérer la France » (https://www.reseau-canope.fr/cnrd/).
Dans son article conclusif de l'ouvrage *Enseigner la Résistance* (Canopé, 2016), Laurent Douzou insiste sur la nécessité d'appréhender l'univers mental des résistantes et des résistants (https://www.reseau-canope.fr/enseigner-la-resistance/#/).
Dans le cas qui nous intéresse ici, l'approche des motivations de l'engagement est centrale.
« Quel était l'horizon mental des Résistant-e-s ? Cette question-là, de plus en plus vive et pertinente au fur et à mesure que disparaissent les derniers acteurs et que s'éloigne cette expérience si singulière, est sûrement au cœur de l'histoire telle qu'elle s'élabore et s'enseigne aujourd'hui » (p. 140).

OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

S'appuyer sur divers exemples d'engagements individuels et collectifs de résistantes et de résistants, permettra aux élèves de s'interroger sur les raisons qui ont poussé ces hommes et ces femmes à s'engager dans la Résistance. Bien qu'historiquement situées, ces motivations pourront ainsi éclairer les ressorts de l'engagement, qu'il soit passé ou présent, que celui-ci se produise en temps de guerre ou de paix.

L'objectif est qu'en étudiant l'histoire de la Résistance, les élèves s'interrogent sur leur propre engagement dans la société.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ

ÉTAPES - DURÉE	MODALITÉS - MATÉRIEL	TÂCHES DES ÉLÈVES - CONSIGNES
ACTIVITÉ 1 30 minutes	**TRAVAIL INDIVIDUEL PUIS CORRECTION EN COMMUN** (20 min puis 10 min) • Matériel : cahier de brouillon	**Quels sont les enjeux contemporains d'une histoire de l'ordre de la Libération ?** **Documents utilisés :** **Extraits d'un article de *La Croix*** (document n°1). **Extraits d'un article de *L'Express*** (document n°2). ***Activités des élèves :*** - Analyser les passages de l'article de *La Croix* qui font référence à l'éducation à la citoyenneté en 2017. - Comparer avec l'article de *L'Express* afin de repérer les points communs et les différences entre les deux argumentations. Quel est l'intérêt d'aborder l'histoire des Compagnons de la Libération pour la personne interviewée dans l'article (le général Christian Baptiste) ?
ACTIVITÉ 2 30 minutes	**TRAVAIL EN BINÔME PUIS PRÉSENTATION DES RÉPONSES À LA CLASSE** (20 min puis 10 min)	**La place de l'engagement d'un Compagnon dans la littérature : l'exemple du dernier prix Interallié « La Nostalgie de l'Honneur »** **Documents utilisés :** **Extraits d'un article du *Figaro*** (document n°3). **Extraits d'un article de *20 minutes*** (document n°4). ***Activités des élèves :*** - Lire et comparer les deux extraits d'articles traitant du dernier prix Interallié : un ouvrage qui fait référence à un Compagnon de la Libération. - D'après les passages en gras, quelles sont les valeurs défendues par l'auteur dans son ouvrage ? - Est-ce que le discours de l'auteur, Jean-René Van der Plaetsen, est conforme à celui du général Christian Baptiste ?

DOCUMENT 1

« Compagnons de la Libération, la valeur de l'exemple »,

***La Croix*, 5 novembre 2017 (extraits)**

Après la mort de Fred Moore au mois de septembre, il ne reste plus que dix compagnons de la Libération encore vivants. L'ordre, créé par le général de Gaulle pour récompenser l'esprit de résistance, s'organise pour continuer à transmettre la mémoire de ces hommes et cultiver la valeur de l'engagement.

« Les compagnons ont voulu passer la main »
Lors de son retour au pouvoir en 1958, il mettra ses camarades à l'honneur en inaugurant le mémorial du Mont-Valérien et en faisant de la commémoration de l'Appel du 18 juin, que bien peu d'entre eux pourtant ont entendu, une des cérémonies officielles de la République qui se perpétue jusqu'à aujourd'hui.
Dans la crypte, une place vide attend la dépouille du dernier Compagnon. Son inhumation donnera lieu à une grande cérémonie à laquelle se prépare déjà l'Élysée. Mais l'ordre n'a pas attendu la disparition du dernier Compagnon pour organiser la transmission de cette mémoire. **« De plus en plus âgés, les Compagnons ont voulu passer la main. Ils souhaitaient que l'ordre leur survive et soit utile aux citoyens », explique le général Christian Baptiste**.

En 1999, une loi prévoyait de remplacer, le moment venu, le Conseil de l'ordre, composé exclusivement d'anciens Compagnons, par un Conseil national des communes compagnons de la Libération (Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors et l'Île de Sein), assisté d'un délégué national, nommé pour quatre ans, par le président de la République. La réforme est entrée en vigueur en 2012 quand Fred Moore a décidé de se retirer.
« L'exemple des Compagnons peut être une boussole de citoyenneté »

Depuis, le musée qui occupe une des ailes des Invalides a été entièrement restauré et table sur des expositions temporaires pour attirer du public. Le général Christian Baptiste, nommé début janvier, a désormais l'intention de remettre au premier plan ces figures de héros.
Il souhaite nouer des partenariats avec les écoles, les rectorats, les collectivités locales pour faire étudier et donner en exemple aux jeunes ces milles vies exemplaires. Non seulement par le choix opéré dès 1940 mais par l'engagement des survivants à la guerre, environ 700, qui ont continué à servir leur pays dans l'armée, la fonction publique, ou les grandes entreprises d'État.
« Au moment où la guerre est revenue sur notre territoire, avec les vagues d'attentats, et où on s'interroge sur ce qui fait une nation, l'exemple des Compagnons peut être une boussole de citoyenneté et affirmer que rien n'est jamais désespéré, estime le général Christian Baptiste. C'est une leçon de volonté et d'espérance. »

Céline Rouden

DOCUMENT 2

« Les « Compagnons » disparaissent, mais l'ordre de la Libération veut leur survivre »,
***L'Express*, 05/09/2017 (extraits)**

Paris - *« Je comprends que vous vous précipitiez pour avoir des nouvelles, parce qu'après il sera trop tard »*, sourit Hubert Germain: à 97 ans, il est l'un des 11 derniers Compagnons de la Libération. L'ordre mythique créé par de Gaulle veut préserver la mémoire de leur combat.
Installé dans son fauteuil roulant à la Chancellerie de l'ordre de la Libération aux Invalides, à Paris, M. Germain montre sa croix de la Libération, remise par le général de Gaulle en 1944. Ils sont 1038 à en avoir été décorés. Parmi eux : Winston Churchill, Jean Moulin et André Malraux.
[…]
En 2012, les cinq communes décorées *« Compagnons de la Libération »* ont été chargées de conserver la mémoire de l'Ordre. Alors que le plus jeune des Compagnons approche les 96 ans, le général Baptiste est, lui, devenu en janvier le premier *« patron de l'Ordre »* à ne pas en être issu. Sa mission : assurer sa *« transition »* vers un *« outil pédagogique au profit de la citoyenneté »*.
***« L'exemple des Compagnons, c'est de dire que quelles que soient les vicissitudes de la vie, chacun a le choix entre un destin subi — l'Occupation —, et un destin choisi — la Résistance —*, dit-il, voyant un parallèle avec le *« terrorisme qui cherche à faire éclater notre cohésion nationale »*.**

Christian Baptiste veut aussi lancer des partenariats avec les écoles du pays pour que, partout, on puisse *« s'approprier le Compagnon local, étudier son parcours, les moteurs de son engagement »*.
Avec les autres Compagnons, il parle d'une solidarité *« totale, illimitée »*. Pendant comme après la guerre, « pas question de politique », dit celui qui a été ministre des gouvernements Messmer entre 1972 et 1974: *« Le sang du coco se mêlait au sang de l'aristo »*.
Aujourd'hui, il espère que l'Ordre prendra *« des roulottes, des charrettes »* pour aller *« parler aux gens de l'histoire de leur pays »*. *« Rien n'est mort »*.

Source : https://www.lexpress.fr/actualites/1/societe/les-compagnons-disparaissent-mais-l-ordre-de-la-liberation-veut-leur-survivre_1940633.html

DOCUMENT 3

Article du journal *Le Figaro* annonçant l'obtention du Prix Interalliés par Van der Plaetsen,

Article de Thierry Clermont du 22 novembre 2017 (extraits)

Après le prix Jean-Giono et le prix Erwan-Bergot, notre confrère du *Figaro Magazine* a été une nouvelle fois récompensé mercredi pour *La Nostalgie de l'honneur*, récit où il brosse le portrait de son grand-père, gaulliste de la première heure et grande figure de la France libre.
« Je suis bouleversé par l'émotion. » C'est par ces mots que notre confrère et collègue Jean-René Van der Plaetsen a réagi, l'œil humide et la voix tremblotante, à l'attribution du prix Interallié 2017 pour son récit *La Nostalgie de l'honneur* (Grasset), dont il était donné favori. La proclamation a eu lieu mercredi, un peu avant 13 heures, dans un des salons chics du restaurant Lasserre, à deux pas des Champs-Élysées, face aux caméras et à la presse écrite, après le traditionnel lever de rideau, comme au théâtre. Jean-René Van der Plaetsen l'a emporté au troisième tour de scrutin, avec 7 voix sur 11. Il succède au palmarès à Philippe Jaenada.
[…]

Salué dès sa sortie par la presse, *La Nostalgie de l'honneur* est le portrait du grand-père de l'auteur, le général Jean Crépin, gaulliste de la première heure, Compagnon de la Libération, héros de Bir-Hakeim et Grand-Croix de la Légion d'honneur.
Dans les colonnes du *Figaro Magazine*, l'académicienne Dominique Bona avait salué le livre en ces termes :
« A chaque page, la bravoure et le panache, le goût du défi, viennent pailleter d'autres valeurs plus austères - le sens du devoir, l'esprit du sacrifice - que ce Soldat de France avait chevillées au corps ». **Répondant en cela aux mots de Jean-René Van der Plaetsen: *« C'est un fait : notre époque n'a plus le sens de l'honneur. Et c'est pourquoi, ayant perdu le goût de l'audace et du panache, elle est parfois si ennuyeuse. Alors que le cynisme et le scepticisme progressent chaque jour dans les esprits, il m'a semblé nécessaire d'évoquer les hautes figures de quelques hommes que j'ai eu la chance de connaître et de côtoyer. »***

Entré au *Figaro littéraire* il y a près de trente ans, avant de rejoindre le service politique, Jean-René Van der Plaetsen est depuis 2009 directeur délégué de la rédaction du *Figaro Magazine*. Pendant toutes ces années, il a porté et « ruminé » son livre, enfin publié et couronné. Et avec quel panache! *La Nostalgie de l'honneur* a été couronné par le prix Jean-Giono, le prix littéraire de l'armée de Terre Erwan-Bergot, le prix littéraire du Nouveau Cercle de l'Union et aujourd'hui le prestigieux Interallié.
Propos accueilli avec le sourire par Olivier Nora, patron de Grasset et par l'académicien Jean-Marie Rouart, juré de l'Interallié, lequel avait défendu dans *Paris Match* ce « livre à contre-courant » de l'air du temps, un temps qui ne veut plus rien savoir de la gloire passée de la France, voire qui le dénigre et l'insulte.

Source : http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2017/11/22/97001-20171122FILWWW00146-jean-rene-van-der-plaesten-remporte-le-prix-interallie.php

DOCUMENT 4

Article du journal *20 Minutes* annonçant l'obtention du Prix Interallié,

Article du 22 novembre 2017 (extraits)

L'écrivain et journaliste, Jean-René Van der Plaetsen, a reçu mercredi le prix Interallié pour *La nostalgie de l'honneur* (Grasset), un essai consacré à la figure de son grand-père, le général Jean Crépin, Compagnon de la Libération et héros de la 2e division blindée (DB).

Le romancier, déjà récompensé le mois dernier par le prix Jean Giono, a été choisi au 3e tour avec 7 voix contre 3 pour François-Henri Désérable (*Un certain M. Piekielny*) et une pour Nicolas d'Estienne D'Orves (*La gloire des maudits*). La nostalgie de l'honneur est le premier livre de Jean-René Van der Plaetsen, directeur délégué de la rédaction du *Figaro Magazine*.

Son récit retrace le destin de son grand-père, gaulliste de la première heure, héros de Bir Hakeim, compagnon du maréchal Leclerc pendant la bataille pour la libération de la France avant d'être commandant en chef en Algérie puis président de l'Aérospatiale. Au-delà de la figure familiale, le livre parle de ces officiers français qui, après la Seconde Guerre mondiale où ils avaient contribué à libérer l'Europe des nazis, sont partis combattre ceux qui réclamaient leur indépendance en Indochine et en Algérie.

L'écrivain s'est dit « très ému » de recevoir ce prix le jour de l'anniversaire de la naissance du général Leclerc (né le 22 novembre 1902, et mort en 1947). « Je dédie ce prix au général Leclerc et à tous ceux qui ont combattu avec lui », a-t-il déclaré à la presse. **Jean-René Van der Plaetsen a été élevé dans le culte des héros. *« C'est un fait : notre époque n'a plus le sens de l'honneur. Et c'est pourquoi, ayant perdu le goût de l'audace et du panache, elle est parfois si ennuyeuse »*, écrit le romancier. Le livre est moins une biographie de celui que l'auteur appelle « Grand-Père » qu'une méditation sur des valeurs traditionnelles dont la fidélité.**

« Ce héros d'hier pourrait-il, par son exemple, nous inspirer aujourd'hui ? », se demande l'écrivain avant de répondre : « c'est dans cet espoir, en tout cas, que j'ai eu envie, soudain, de revisiter sa grande vie ».
Philippe Tesson, le président du jury de l'Interallié, a salué l'« écriture morale et rigoureuse » du lauréat 2017.

Source : http://www.20minutes.fr/livres/2174055-20171122-jean-rene-van-der-plaetsen-laureat-prix-interalliel

Livret gratuit, ne peut être vendu.

Conception graphique : Valérie NIZARD - Illustration de couverture : Olivier Perret dit «Péro» - Ne pas jeter sur la voie publique.

FÉDÉRATION DE PARIS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
167, boulevard de la Villette - 75010 Paris